LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 19 No. 46 Edmonton, vendredi le 31 janvier 1986 20 pages 0.50

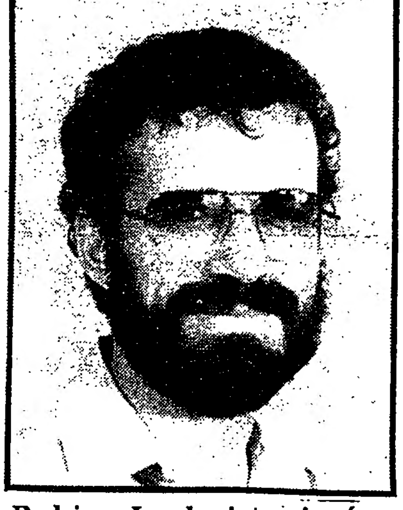
Le spectacle de variétés organisé par CHFA et l'ACFA de Rivière-la-Paix a attiré près de 220 personnes. Gilles Dignard nous trace un portrait de l'assemblée qui l'a précédé.

Selon un spécialiste de la question scolaire

Les commissaires de Falher se sont "compromis" sur le principe de l'égalité linguistique

YVES LAVERTU

FALHER — Selon un expert en matière de bilinguisme, la récente ouverture des commissaires scolaires de Falher face à la création d'une école française dans la région compromet ces derniers sur le principe d'égalité linguistique. Selon M. Rodrigue Landry, professeur à l'université de Moncton, le droit à l'égalité entre les groupes anglophone et francophone dans la région a implicitement été reconnu dans la lettre que les commissaires envoyaient dernièrement aux média à ce sujet.



Rodrigue Landry interviewé au moment de son passage à Rivière-la-Paix.

Le professeur en psychologie éducationnelle souligne également que le communiqué fait valoir que la question de l'éducation française est un problème régional englobant tout le territoire de Rivière-la-Paix. Cela suppose donc selon lui que cette question dépasse la juridiction d'une seule commission scolaire.

Dans la lettre que M. Jim Sheasgreen, surintendant des commissions de Falher, McLennan et Valleyview, faisait récemment parvenir au FRANCO (édition du 24 janvier), on fait en effet valoir que jusqu'à maintenant l'école Routhier de Falher a attiré les élèves francophones de Guy, St-Isidore, Whitemud, Nampa, Marie-Reine, McLennan, Peace River, Girouxville et Tangent. Désirant continuer à desservir cette population francophone, les commissaires de Falher proposent la mise sur pied d'un comité consultatif pour étudier les voies pouvant amener l'école Routhier à devenir une "école française".

Bien que les commissaires mettent de l'avant l'idée de transformer l'école Routhier en école française, ceux-ci préviennent que cela n'affectera pas "de façon substantielle le programme français" déjà en existence dans cette école. Le chercheur du Nouveau-Brunswick estime quant à lui que c'est une illusion de croire que le principe d'égalité linguistique reconnu ne transformera pas de façon fondamentale le statut d'une école mixte.

Par ailleurs, Rodrigue Landry émet quelques inquiétudes face à l'idée d'un sondage auprès des parents de l'école. Selon ce dernier, le sondage ne doit pas opposer un choix entre ceux qui seront "pour" l'école française par rapport à ceux qui seront "contre". L'enquête devrait plutôt porter sur une étude des besoins.

Quant à elle, la présidente du comité ad hoc des parents de Rivière-la-Paix pour l'école française, Mme Thérèse Bégin a favorablement accueilli les grandes lignes contenues dans la lettre des commissaires. Bien qu'elle exprime les mêmes réserves quant aux points soulevés par M. Landry, Mme Bégin se dit dans l'ensemble positive face à l'ouverture des commissaires sur le sujet.

Celle-ci, qui semble avoir été pressentie pour siéger sur le futur comité consultatif a indiqué que les commissaires devraient cependant veiller à ce que le comité aviseur soit composé en partie de francophones "concernés".

Mme Bégin félicite également les commissaires pour avoir invité le ministre albertain des Transports M. Marvin Moore à étudier les possibilités d'établissement d'une école française à Falher. Cependant, celle-ci fait valoir que le député-ministre se doit d'être bien au fait des critères qui déterminent ce qu'est une école française.

Le groupe de parents dont Mme Bégin est la présidente espère voir la création d'une école francophone régionale

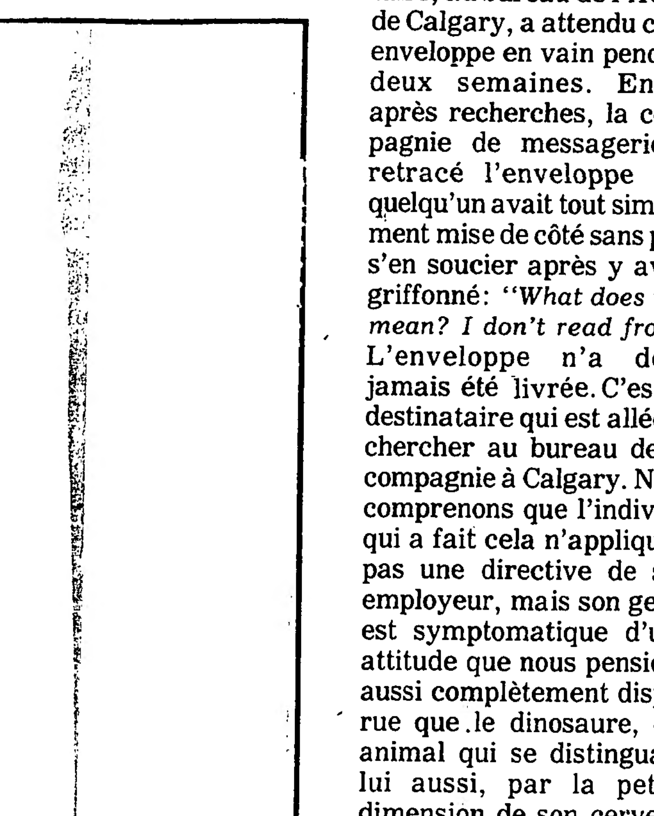
Voir Commissaires en page 6.



Le Conseil régional de l'ACFA à Edmonton. De gauche à droite — 1ère ranger: Simon Roy, Bernard D'Ouville, Luc Burelle, Denis Vincent et Denis Noël. 2e ranger: Pauline Grenier, Lydia Roy, présidente, Yolande Moquin et Adrienne Bernard. Manquent à la photos Bernadette Breault et Guy Lorieau (article et photos en page 6.)



L'Aquilon: premier journal francophone des Territoires a vu le jour le 22 janvier dernier (article et photos en page 2)



PIERRE GRANGER

CALGARY — La destinataire, au bureau de l'ACFA de Calgary, a attendu cette enveloppe en vain pendant deux semaines. Enfin, après recherches, la compagnie de messagerie a retracé l'enveloppe que quelqu'un avait tout simplement mise de côté sans plus s'en soucier après y avoir griffonné: *"What does this mean? I don't read frog."* L'enveloppe n'a donc jamais été livrée. C'est la destinataire qui est allée la chercher au bureau de la compagnie à Calgary. Nous comprenons que l'individu qui a fait cela n'appliquait pas une directive de son employeur, mais son geste est symptomatique d'une attitude que nous pensions aussi complètement disparue que le dinosaure, cet animal qui se distinguait, lui aussi, par la petite dimension de son cerveau par rapport à celle de sa bedaine.



Les francophones des Territoires ont leur journal



Martin Sylvain, à gauche, reçoit les félicitations du président de l'Association culturelle Franco-TéNoise, M. Fernand Denault.

Le Franco

Depuis déjà deux ans que mijote cette idée chez les membres de l'Association culturelle Franco-TéNOise et enfin le premier journal mensuel destiné aux francophones est né.

Il s'appelle "L'Aquilon" qui veut dire "vent du nord rapide comme l'aigle" ou encore le "Nord" tout simplement. C'est mercredi 22 janvier qu'a eu lieu le lancement de ce nouveau journal dont le premier exemplaire a été tiré à 1,500 copies. Ce projet a reçu l'appui du Secrétariat d'Etat qui a accordé une subvention de 50,000$ pour permettre à l'ACFT de lancer ce journal.

Mais, selon Martin Sylvain, l'éditeur, le journal l'Aquilon est un journal indépendant qui se vouera à l'information pour les francophones en général des Territoires.

Dans son premier numéro M. Sylvain n'a pas manqué d'établir le ton que son journal voudra maintenir. Un des nombreux bénévoles du journal a traité de long en large de la question des services en français pour les Territoires et a interviewer l'Honorable Nick Sibbeston, chef du gouvernement des Territoires. M. Jean-Denis Dalphond a également écrit un éditorial fustigeant M. Sibbeston pour avoir manqué à ses promesses, voir même à sa parole. "Un véritable départ en fougue pour un tout nouveau né". C'est ce que disait M. Denis, président de l'Association de la Presse francophone hors Québec, au moment où il adressait la parole devant une centaine de personnes qui se sont déplacées, malgré les -38°C qu'il faisait à Yellowknife, pour le lancement.

Il ajoutait: "Je veux surtout vous dire toute mon admiration pour l'oeuvre que vous avez lancée.L'existance de la francophonie des Territoires ne s'exprime pas seulement par ses nombres, mais plutôt par son action et sa vitalité. Le lancement de votre journal est un témoignage de cette vitalité".



Une foule enthousiaste d'environ 100 personnes ont assisté au lancement du journal.

L'échange de cartes d'affaires

JEAN GAUTHIER

EDMONTON — L'échange de cadeaux, de souhaits n'est certes pas un secret de polichinelle pour vous. Mais quels sont ceux et celles d'entre-vous qui avez entendu parler, voire même assister à un échange de cartes d'affaires? Peu, vous en conviendrez. Donc, il serait intéressant de lever le voile sur un "mystérieux" échange de cartes d'affaires qui est en passe de devenir une tradition à Edmonton. Ceci dit, voici les résultats de mes démarches quant au "mystérieux" échange...

Vendredi, le 24 janvier entre 5 heures et 7 heures du soir eut lieu au Bureau du Québec à Edmonton, la 5e rencontres appelée le 5 à 7 ou l'échange de cartes d'affaires. Environ une soixantaine de personnes, surtout des hommes, étaient au rendez-vous. Ces personnes avaient deux principaux points en commun, soit de travailler dans le secteur des affaires et d'être francophones.

Ainsi, au cours de ce 5 à 7, les hommes et les femmes d'affaires francophones d'Edmonton portaient bien en vue sur eux leur carte d'affaire personnelle. De plus, moyennant des poignées de mains amicales et des discussions toutes aussi amicales les plusieurs s'échangèrent des ... cartes d'affaires.

Cette formules de 5 à 7 a été mise sur pied par Raymond Picher, Ronald Breault et Simon Roy. Ces derniers et quelques autres personnes du domaine des affaires au lendemain d'un colloque économique tenu à Edmonton il y a un an et demi désiraient améliorer la situation des hommes et femmes d'affaires francophones de la capitale albertaine. Ce désir se concrétisa dans une certaine mesure par le biais des 5 à 7.

Pour certains ce genre de rencontre allait permettre de se revoir. Pour d'autres, ceci allait être l'occasion de faire connaissance avec différentes personnes, elles aussi impliquées dans le domaine des affaires. Pour plusieurs le 5 à 7 allait signifier un échange de service. A cet effet, une brochure intitulée Échange de cartes d'affaires comprenant une liste d'environ 200 hommes et femes d'affaires francophones d'Edmonton avait déjà été produite et mise en vente lors du 5 à 7. Avec une moyenne d'environ cinquante personnes lors de chaque rencontre, et pas toujours les même à part de cela, l'échange de cartes d'affaires semble plaire. Fait à remarquer de plus, les 5 à 7 ont lieu dans des endroits différent d'une rencontre à l'autre. Par conséquent, ceci permet aux hommes et aux femmes d'affaires d'élargir leurs connaissances en ce qui a trait aux services offerts par l'hote de cette rencontre, en l'occurence le Bureau du Québec cette fois-ci.

Bref, ant par son caractère informel que par les espoirs (possibilité d'une meilleure cohésion et d'entraide qu'il suscite) le 5 à 7 semble être un pas en avant pour les hommes et femmes d'affaires francophones d'Edmonton. Pour ces derniers, il s'agit en quelque sorte d'une affaire en or et pour vous et moi non plus une affaire "mystérieuse" mais bien, une affaire dans le sac.



M. Gérard Vézina, directeur du Bureau du Québec à Edmonton (à droite) remet un cadeau "prix d'entrée" à Mario et Jeannine Borretti, M. et Mme Borretti ouvriront une chocolaterie dans le Edmonton Centre, le 1er mars prochain.



Les gens d'affaires se sont présentés nombreux au 5 à 7 qui avait lieu au Bureau du Québec à Edmonton.

Les droits des francophones:

Les avocats s'informent

PAUL DENIS

Les causes judiciaires qui s'appuient sur la Charte canadienne des droits et libertés pour défendre les droits des francophones deviennent de plus en plus nombreuses et gagnent de ce seul fait l'intérêt de bon nombre d'avocats.

En effet, 17 avocats dont un de Rivière-la-Paix, sont venus à Edmonton samedi matin, 25 janvier dernier, entendre Me Michel Bastarache, assistant-doyen, Faculté de "Common Law" à l'Université d'Ottawa et spécialiste du droit constitutionnel des francophones.

Présenté sous les aupices du Centre d'éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et généreusement subventionné par le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec, le projet a permis aux avocats de prende connaissance des nombreuses causes déjà en marche tant au niveau du droit à une éducation francophone qu'au niveau du droit d'obtenir un procès en français.

Les avocats ont pu aussi profiter de la vaste expérience de Me Bastarache qui, on s'en souvient, a défendu les positions de l'Association canadienne-française de l'Alberta dans la célèbre cause de l'Association Georges-et-Julia Bugnet.

De fait, Me Bastarache était à Edmonton justement pour préparer avec les avocats de l'association Bugnet l'appel de cette cause .

Les nouvelles de Calgary



Yvon Mahé à Calgary: électrisant

Connaissons mieux nos droits et réclamons-les plus énergiquement

PIERRE GRANGER

CALGARY — Le 15 janvier, à l'invitation du conseil des parents de l'école Sainte-Anne, Yvon Mahé, directeur du bureau de l'éducation de l'ACFA provinciale, prononçait une conférence très appréciée devant un groupe de personnes prenant un intérêt actif dans la question de la gestion scolaire.

Yvon Mahé est un homme convaincu et convaincant, et Hélène Gignac, présidente du conseil des parents de l'école, voulait que sa conférence soit le premier pas vers une mobilisation des forces et une plus grande combativité dans la campagne en vue d'obtenir que la communauté francophone puisse participer davantage à la gestion de son école (et un jour "de ses écoles"). Elle voulait qu'Yvon Mahé mette les gens au courant de l'état de la question au Canada en général et en Alberta en particulier, et leur communique son enthousiasme tout en les faisant bénéficier du fruit des expériences faites ailleurs.

Le conférencier a précisé dès le début qu'il ne venait pas offrir des solutions toutes faites, mais communiquer une "vision" qui se précise lentement en Alberta à mesure que la situation évolue. Malheureusement, la situation évolue beaucoup trop lentement, en grande partie à cause du manque de volonté politique du gouvernement. Il faut donc que les francophones réclament leur dû plus énergiquement.

Yvon Mahé à l'extrémité de la table au moment de son allocution à Calgary.

Il serait injuste de résumer en quelques lignes une électrisante conférence de plus d'une heure. Et pourtant cela serait très utile pour ceux qui n'y ont pas assisté. Yvon Mahé a bien affirmé que, pour un visiteur, le dynamisme de la population francophone de Calgary "se sent". Malheureusement, encore trop peu de gens prennent une part active à la vie de la communauté. Le conférencier a insisté sur l'importance de la solidarité et de la participation, et c'est ce message surtout que devraient entendre ceux qui ne sortent pas encore de leur coquille.

C'était la volonté des Pères de la Confédération et des rédacteurs de la Charte des droits et libertés que les deux peuples fondateurs du Canada s'épanouissent librement dans toutes les provinces, a rappelé Yvon Mahé. Ce n'est que l'étroitesse d'esprit de certains groupes et de certains personnages qui a dévoué l'histoire de son cours et nous oblige à regagner petit à petit ce qui est pourtant nôtre.

Mais ce qui se passe en réalité est que nous continuons à perdre du terrain: les francophones hors Québec se laissent assimiler au rythme effarant de 60 p. 100. Notre planche de salut serait l'éducation en français dans notre culture. Mais nous sommes beaucoup plus empressés de parler anglais sans accent que de descendre dans la rue nous battre pour obtenir nos écoles. Et pourtant "descendre dans la rue" ne veut pas dire ici prendre les armes, élever des barricades et se mettre personnellement au blanc. Cela veut simplement dire s'intéresser, donner son opinion et son vote, siéger sur un comité, partager le travail.

Quelle sera la prochaine étape à Sainte-Anne après cette conférence-choc? Le conseil des parents de l'école veut former un comité ad hoc qui consacrera toutes ses forces à faire avancer le dossier de la gestion scolaire. On veut rassembler dans ce comité des personnes qualifiées ou du moins intéressées, pas nécessairement des parents, qui feront des recommandations au conseil des parents ou même à la commission scolaire si le conseil des parents lui en confie le mandat. C'est une approche conforme aux idées d'Yvon Mahé: étudier différentes solutions, prendre graduellement les pouvoirs qui nous reviennent; être réalistes, mais aussi audacieux.

Et quelle terre promise nous attend derrière cet espoir qui pointe à l'horizon? L'éducation en français n'étant pas une fin en elle-même, qu'attendons-nous de nos efforts et de nos sacrifices? Ce que nous vouons et devons assurer aux générations qui viennent est de pouvoir vivre en français, selon nos coutumes et notre esprit; c'est de pouvoir sortir en public sans devoir laisser une partie de notre personnalité à la maison (une personnalité dont il ne restera d'ailleurs pas grand-chose).

Ligue Locale de Calgary

FIN DE LA SAISON RÉGULIÈRE

Quelle équipe remportera la COUPE HARICOT D'OR?

Les Folies-Magiques de l'ACFA régionale de Calgary?

Les Pas Décédés de l'école Ste-Anne?

Les Con-futurs de la Société de théâtre de Calgary?

Les Shoes Clacks du Club français de l'U de C?

Qui OUI qui seront les vainqueurs de cette COUPE?

Venez voir le match du 7 février qui représente le dernier de la saison régulière avant les séries finales à cette occasion.

Les équipes qui joueront sont:

Les Con-futurs de la Société de Théâtre de Calgary
rencontrent
Les Shoes Clacks du Club Français de l'U de C.

Après ce match où tout peut encore arriver, il y aura remise officielle de la coupe de l'HARICOT D'OR.

Classement datant du 17 janvier

Équipes	Parties jouées	Parties gagnées
Folies-Magiques	4	3
Con-futurs	5	2
Shoes Clacks	4	2
Pas Décédés	5	2

Tout peut encore changer — venez au sous-sol de l'Église Ste-Famille vendredi le 7 février pour ce match qui sera peut-être décisif.

CINÉ-JEUNESSE présente "Le Prince des Chats" d'une durée de 81 minutes le samedi 8 février 1986 à 10h30 a.m. à l'ONF — 222 - 1 rue s.e.
Entrée: 2.00$/enfant
Téresa et Radak sont les enfants d'un artiste spécialisé dans la restauration de vieux châteaux. Leur chatte Lisa les entraînera dans toutes sortes d'aventures...

Une chance à ne pas manquer...

En préparation à l'Assemblée Annuelle, Marie Fontaine, présidente du comité de nomination vous invite à poser votre candidature comme directeur/trice sur le conseil régional de l'ACFA de Calgary. Veuillez contacter Marie au 245-5501 (bur.)
246-8234 (rés.)
ou l'ACFA régionale au 228-4095

Annonces

Garderais enfant (2 ans et plus) chez-moi dans le nord-ouest, près du centre commercial North Hill Sylvie 289-5980. Garderais aussi soir ou fin de semaine selon disponibilité.

* * * * * * *

Recherchons gardienne à temps plein, du lundi au vendredi (demeurant avec nous) pour s'occuper de 2 garçons âgés de 2 1/2 et 4 1/2 ans. Excellent salaire pour personne qualifiée. Nicole 296-8332 dans Bonaventure.

* * * * * * *

Donnez un coup de main pendant la saison des impôts... devenez bénévole. Pour plus de renseignements téléphonez à votre régionale au 228-4095.

* * * * * * *

Si vous êtes à la recherche d'une femme de ménage d'expérience communiquez avec Mme Langevin au 277-7601 après 17h00.

* * * * * * *

Connaissez-vous une bonne recette pour le "Baba au rhum"? Si oui, téléphonez à Malek au 244-9473.

LE FRANCO a besoin de ***deux correspondants*** *de plus à Calgary. Pour plus de détails, les personnes intéressées sont invitées à contacter Pierre Granger au 228-3502.*

Francopinion

Editorial

Le Québec et le "libre-échange":

Une position de force

DANS LES discussions interminables entre les provinces et le fédéral sur qui aura l'autorité de signer une entente de "libre-échange" avec les Etats-Unis, le Québec est en position de force et devrait en tirer profit.

D'abord on se souvient de la promesse électotale de Brian Mulroney de faire en sorte que le Québec se réintègre dans la Confédération canadienne en signant l'accord contitutionnel de 1981. Il est question donc de "rapatrier" le Québec.

Deuxièmement, comme d'autres premiers ministres provinciaux avant lui, Robert Bourassa n'a pas manqué de faire comprendre sa position sur le "libre-échange". Elle est simple et directe. Si une entente ou un traité signé avec les Etats-Unis touche le domaine de la juridiction provinciale, cette province a droit de 'veto'.

Nous savons aussi que le premier ministre canadien mise beaucoup sur ce projet de "libre-échange" avec nos voisins du sud dans l'espoir d'activer la relance économique et redonner aux Canadiens la prospérité d'antan.

Tout est politique. Brian Mulroney pense déjà aux prochaines élections et il sait fort bien que la victoire dépend en grande partie sur l'électorat québécois. Actuellement, son parti est en perte de vitesse au Canada et particulièrement au Québec, selon les sondages récents.

Or, s'il réussissait à "rapatrier" le Québec et à relancer l'économie nationale, on assisterait à un véritable couronnement lors des prochaines élections.

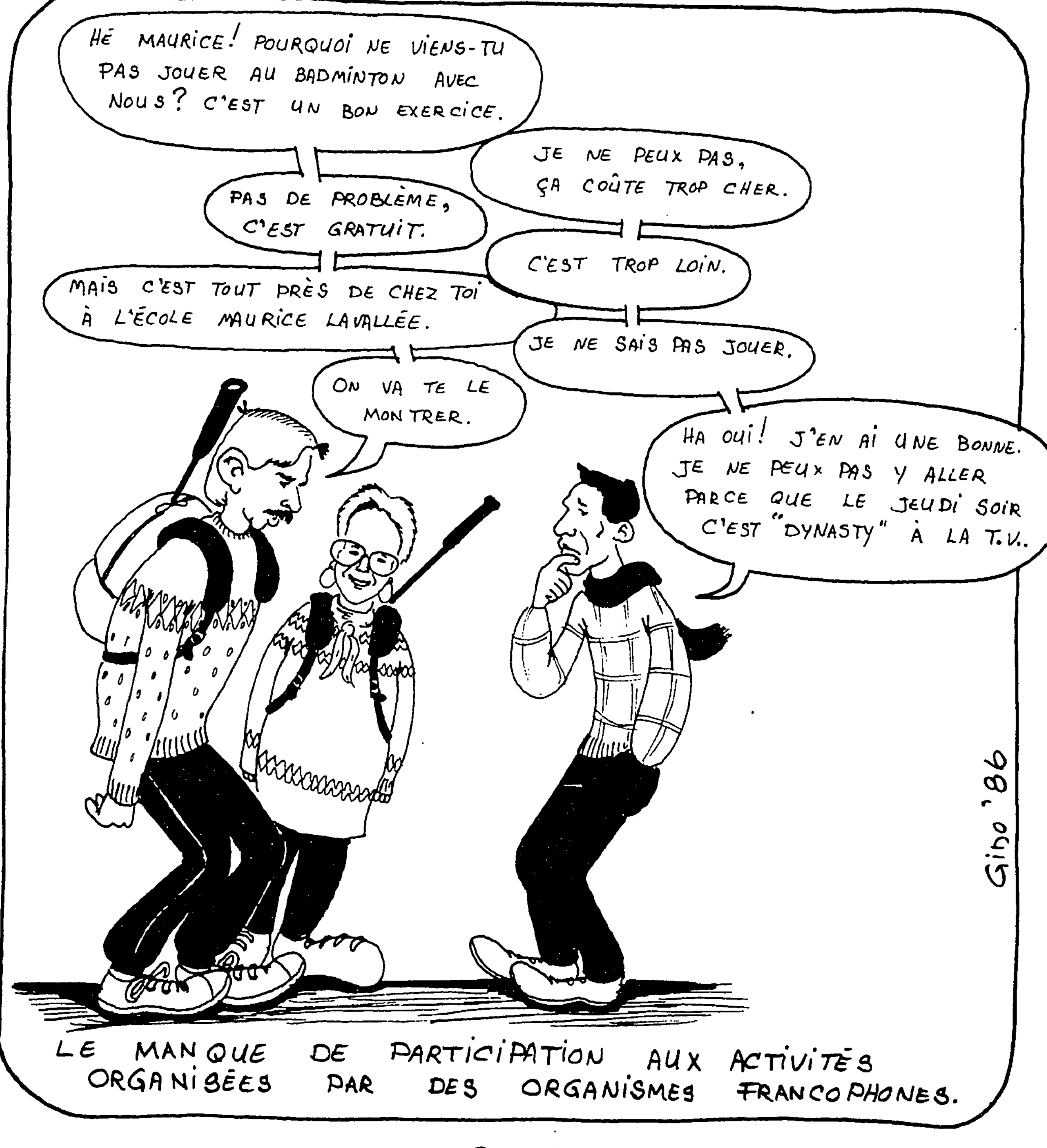
Voilà pourquoi le Québec peut lier l'un à l'autre la réconciliation nationale et le libre-échange. En échange pour sa signature de l'Acte constitutionnel, le Québec peut exiger davantage de participation au niveau des pourparlers canado-américains. Et vice-versa, pour obtenir la collaboration du Québec aux négotiations avec les Etats-Unis, le premier ministre Mulroney sera bien obligé d'accéder aux exigences constitutionnelles de la belle province.

Mais on dit de Brian Mulroney qu'il excelle dans l'art de la négotiation et de la réconciliation. Or il sera intéressant de voir quelle place il devra accorder au Québec dans la contitution canadienne et dans la relance économique du pays. C'est en fin de compte ce qui déterminera s'il aura oui ou non redoré son blason auprès des électeurs du Québec et de tout le Canada.

Développement économique

Enfin, l'ACFA et ses régionales ont cessé de parler de développement économique et ont passé à l'action. La rencontre mensuelle des personnes d'affaires à Edmonton et la création du Club Inter à Calgary sont un bon début. L'avenir est prometteur dans ce domaine que l'on a trop longtemps négligé.

PAUL DENIS



Billet

LES PARACHUTÉS DE RIVIÈRE-LA-PAIX

SAMEDI, le 25 janvier, l'ACFA de Rivière-la-Paix ouvrait le bal de ce qui est en voie de devenir le rigodon des assemblées annuelles. A l'ordre du jour: des invités, beaucoup d'invités.

Par air, par terre et par mère (certains ayant leur pied-à-terre chez l'auteur de leurs jours), ils sont venus. Tous s'étaient donnés le mot. "Le 25 janvier, c'est à Falher que ça se passe!"

Spécialistes de la parole, du stylo, des relations publiques, experts en expériences vécues, chercheurs à la pige, techniciens en assemblage d'assemblées, personne-ressources téléguidées, vendeurs d'idées prêtes-à-penser; tous avaient quelque chose à dire soit sous les feux de la rampe ou plus discrètement dans les coulisses feutrés. A certains moments, on pouvait réellement se demander si la majeure partie de l'auditoire à l'assemblée n'était pas composée d'étrangers.

Dans la horde de parachutistes improvisés, je participe à la razzia. En mal de *scoop*, j'assaille à peu près tout ce qui bouge. Il doit bien y avoir un Bon Dieu pour les journalistes puisque dans la tornade, j'attrape quelques bribes d'information que je recollerai à la maison.

Pendant ce temps, les francs-tireurs du P.R. sortent leurs têtes chercheuses de contacts. Ailleurs, une escouade de caméraman va et vient. Décidément, la grande confrérie des touristes en congé payé est au meilleur de sa forme.

Le vénéralbe collège de Falher vibre d'ailleurs de toutes ses fenêtres. L'ambiance et le décor de l'édifice se porte, soit dit en passant, à y écrire un roman policier à la Agatha Christie genre *"Meurtre au Collège Notre-Dame"*.

Mais le meurtre sera pour une autre fois puisque du tourbillon des technicalités de l'assemblée de Falher, on passe aux réjouissances et à la fête offertes par la soeur-ennemie Donnelly.

Puis déjà, le premier régiment aéroporté se doit de s'envoler vers la capitale. *"O.K. boys, l'expédition est terminée. Mission accomplie. Embarquez vos petits, on décolle. A l'année prochaine, même heure, même date"*.

Peu à peu, la marée de vacanciers se retirera en laissant derrière elle des morceaux de leurs évangiles éparpillés. Quand la paix sera de retour, lorsque le temps sera venu de ramasser les bouteilles, alors les gens commenceront à parler. La véritable réunion débutera.

Du cirque, on passera à l'intimité. Dans les cuisines, on épluchera et disséquera les paraboles de la veille. Et pour peu qu'il y ait alors quelques cuisiniers locaux compétents, l'assemblée de cuisine pourra peut-être donner les fruits que la tempête d'hier avait semés.

YVES LAVERTU



Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres des Associations canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton et Calgary, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent le Franco.

Éditeur - Directeur: Paul Denis
Rédacteur en chef - Journaliste: Yves Lavertu
Administration: Louise McKnight
Photo-composition - abonnements: Sylvie B. Guillette
Montage: Gina Finotti

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 an: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe # 1881

Ici-Edmonton



La cassette de Jacques Chauvin

Ça y est, elle est sortie!

Après un an de travail constant, Jacques Chauvin a finalement sorti la première cassette de chansons en français de l'ouest.

Natif de Girouxville, en Alberta, Jacques Chauvin a commencé il y a dix ans comme chanteur du groupe "La Gigue Électrique".

En 1980, il a reçu une mention spéciale au Concours Aurèle Séguin pour sa chanson "Par chez-nous". Il a par ailleurs participer à de nombreuses émissions radio diffusées, et sera en première partie du concert de Folle Avoine en mars prochain.

Fils de février, Jacques chante "La terre de chez-nous"; canadienne-français jusqu'à la souche, il chante 6 folklore, et voici que, de coeur jeune, il chante pour tous les jeunes albertains "Je suis un petit enfant".

Regroupant musique moderne et airs d'antan, chansons d'enfants et chants aux enfants, la cassette "Je suis un petit enfant" est dès à présent disponible au Carrefour, et peut être également commandée auprès de Rhoda Taylor Boxer Productions, C.P. 62, Station T, Calgary (Alberta), T2H 2G7.

BONNE NOUVELLE!!!

Les ateliers littéraires

pour les enfants de 3 à 5 ans

RECOMMENCENT



à Lakewood Community League
260 Lakewood Rd Est

les jeudi matin
de 9h30 à 11h00

RENDEZ-VOUS DONC!

du 6 février au 10 avril 1986

Sous l'habille animation de Dianne Ranger qui a beaucoup d'expérience avec les enfants et qui déborde d'idée très vivantes...

À BIENTÔT!

pour autres informations contactez Gisèle à l'ACFA régionale d'Edmonton au 469-6607.

Familles d'accueil demandées

À l'occasion du 60e anniversaire de l'Association canadienne-française de l'Alberta, quelques 800 congressistes se rencontreront à Edmonton. Pour leur offrir un accueil chaleureux et minimiser les frais de séjour, on demande aux gens d'Edmonton d'ouvrir grands leur coeur et leur foyer.

Si vous êtes prêts à accueillir des gens chez-vous pour la fin de semaine (vendredi et samedi soir) des 24 et 25 octobre 1986. S.V.P. contactez l'ACFA régionale d'Edmonton au 469-4401.

* *Un engagement préliminaire est requis avant la fin-février.*

Expo 86: des Franco-Albertains à l'affiche?

Le pavillon canadien de Expo 86 est à la recherche de deux acteurs — un homme et une femme — pour la pièce "The Goose & Beaver Show" qui sera présentée du 29 avril au 14 octobre prochain.

Ces artistes bilingues devront avoir une bonne connaissance de la comédie musicale et des techniques de l'improvisation.

Toute personne intéressée à passer une audition est priée de communiquer avec Elizabeth Gorrie au (604) 383-8124.

Katimavik

Aimeriez-vous héberger quelque temps un jeune de 17 à 21 ans?

Katimavik recherche à placer ses jeunes travailleurs volontaires dans des foyers francophones du 2 au 22 février prochain.

Pour plus d'information, appeler l'ACFA régionale d'Edmonton (469-4401) ou Guy Gagnon, agent de groupe (469-5382).

La Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton

présente

VENDREDI 31 JANVIER
à 20h00

Les Grisbouillards
(le Carrefour)

vs

Les Bizzz'ors
(Radio-Canada)

Théâtre Popicos Entrée: 3.50$
8520 - 91e rue 2.50$
Edmonton 469-7193

Construire l'estime de soi

Tel est le but de l'atelier pratique offert les 15 et 16 février de 9h00 à 16h30 par le "Providence Renewal Centre".

Sous la direction de Micheline Paré, conseillère en relation d'aide et animatrice d'ateliers sur le développement de la personne, cet atelier s'adresse à toute personne jeune et moins jeune.

Étant donné le nombre de places limités, il est recommandé de s'inscrire snas trop de délai. La session est de 50$ et un dépôt de 15$ est demandé. L'atelier est donné en français.

Pour tout renseignement complémentaire: 436-7250 poste 223.

FIN DE SEMAINE DE SKI

DATE: *21, 22 et 23 mars 1986*
ENDROIT: *Banff (Alberta)*
COÛT: *130$ par personne*
HÔTEL: *Mountview Village*
Chambres avec cuisinette
RÉSERVATION: *Dès maintenant à l'ACFA régionale d'Edmonton, 469-4401*
DÉPÔT: *50.00$ avant le 21 février 1986.*
* *Une organisation du comité des sports de l'ACFA régionale d'Edmonton*

Le Conseil Albertain de la Coopération

vous invite à une

JOURNÉE D'ÉTUDE

Réunion Annuelle

Veiller Social

Le 14 février
à Edmonton

Journée d'étude
10h00 à 16h00

Votre présence est requise pour participer à une journée d'étude sur les priorités du mouvement coopératif et du C.A.C. pour l'année qui vient. M. Guy Lacombe animera notre réunion.

Réunion annuelle
16h30 à 17h00

Banquet et soirée social
18h30

Soirée sociale pour reconnaître les bénévoles du mouvement coopératif ainsi que les organisateurs et les bénévoles du congrès 1985.

CHFA vous présente...

Les artistes d'EDMONTON

Venez applaudir: Patrick Thibodeau, Alexandre Mahé, Eric Lambotte, Yves Mercier, Terez Montcalm, Louise Leblanc-Ulliac, Josée Lajoie.

SAMEDI 8 FÉVRIER à 20h00

au THÉÂTRE DU MUSÉE PROVINCIAL

Un spectacle présenté par CHFA en collaboration avec l'ACFA régionale d'Edmonton

Entrée gratuite: Laissez-passer disponibles à l'ACFA, au Carrefour, à la réception de CBC Radio-Canada et à la réception de CHFA



37e Cabane à Sucre

Le 2 mars 1986 de 9h00 à 18h00 au FORT EDMONTON

5.00$ adultes - 3.00$ étudiants et l'âge d'Or
Gratuit pour les moins de 6 ans
Billets en vente à l'A.C.F.A. régionale, au Carrefour et à la Caisse Francalta
ACHAT À L'AVANCE SEULEMENT:
rabais de 20% pour les membres de l'A.C.F.A
Un autre projet de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton

Assemblée annuelle de l'ACFA régionale d'Edmonton

"Les ateliers confirment la programmation"



Les ateliers ont eu lieu au gymnase de l'école Lavallée. A gauche l'atelier sur le développement économique et à droite l'éducation.

Paul Denis

Les quelque cinquante participants aux ateliers tenus lors de l'assemblée annuelle de la Régionale d'Edmonton, dimanche 26 janvier dernier, ont confirmé en général les objectifs suggérés dans la rpogrammation avril 1986 à mars 1987 de cette association.

C'est le dossier "éducation" qui encore cette année demeure prioritaire. Les énergies de l'association serviront à poursuivre trois objectifs importants: 1) Dépister puis sensibiliser une centaine de jeunes familles à l'importance du développement culturel de l'enfant avant l'entrée à l'école. 2) Sensibiliser un grand nombre de personnes (autant francophones qu'anglophones) aux droits des francophones à l'éducation dans leur langue. 3) Obtenir des autorités scolaires les services en éducation française tels que demandés par les comités des parents de divers quartiers d'Edmonton.

Les participants à l'atelier sur l'éducation ont ajouté quelques suggestions dont cette idée de dépister les francophones qui n'envoient pas leurs enfants à l'école pour francophones. Ils ont également suggéré de faire de la sensibilisation auprès des enseignants et administrateurs des écoles d'immersion sur les droits des francophones et la nécessité d'avoir des écoles pour les francophones.

Les participants de l'atelier portant sur la "socialisation" ont fait une série de recommandations intéressantes pour le développement du quartier Bonnie Doon qui compte un % élevée de francophones. Il est même question d'établir un centre culturel et récréatif sur le terrain de la Faculté St-Jean. D'autres ateliers se sont attaqués aux dossiers "membership", "revendications", "culturel" et "développement économique". Dans ce dernier dossier, les participants de l'atelier ont fait plusieurs suggestions allant d'élargir le mandat du comité à la mise sur pied d'une chambre de commerce francophone.

Elections

Mme Lydia Roy a été reportée à la présidence pour un deuxième terme d'un an. Elle sera appuyée par Adrienne Bernard, 1ère vice-présidente; Luc Burelle, 2ième vice-président; Bernard D'Ouville, 3ième vice-président; Simon Roy, trésorier et Pauline Grenier, secrétaire. Le conseil comptera également cinq conseillers qui sont Denis Noël, Denis Vincent, Bernadette Breault, Yolande Moquin et Guy Lorieau.

La présidente générale de l'ACFA, Mme Myriam Laberge, a pris l'occasion pour féliciter la Régionale d'Edmonton pour son travail exemplaire et aussi pour son rapport financier qui pour la première fois est un rapport vérifié par une compagnie indépendante de comptables.

Le français, rayé des ondes...

MARYSE GAGNON

EDMONTON — Le prix du bilinguisme, ça se paie très cher dit-on. Mais jusqu'à quel point peut-on en tirer un avantage absolu?

Pour Mlle Cécile Hébert, originaire de Rivière-la-Paix, le fait de s'exprimer dans un bilinguisme impeccable en provinces anglophones, constitue certes un atout mais ne facilite pas toujours les choses cependant.

Cela remonte en 1980 lorsque Mlle Hébert se présente à CFRN (station de radio et de télévision anglaise d'Edmonton) afin de se gagner un poste à la salle des nouvelles. Riche d'une forte expérience radiophonique acquise en Colombie-Britannique, elle est embauchée à titre de lectrice des nouvelles en soirée.

Plus de six mois après son entrée en poste, elle reçoit un avis du superviseur de la station lui disant que sa prononciation "trop exacte" de noms propres français lors des bulletins de nouvelles étaient absolument inacceptable. Selon eux, des noms propres d'origine française tels Dauphin (municipalité du Manitoba) ou Sévigny devraient se prononcer Daw-fin et Sevinay. On lui mentionne que c'est d'abord une prononciation anglicisée des noms français que la station et que les auditeurs préconisent. On lui dit qu'une prononciation techniquement exacte de la langue française sera parfaitement acceptable en province francophone tel le Québec, mais intolérable en provinces anglophones. Constatation plutôt étrange, car lorsque Mlle Hébert travaillait sur les ondes d'une station radiophonique anglaise en Colombie-Britannique, les gens manifestaient une large considération à l'égard de sa prononciation française

Un peu plus tard, alors qu'elle travaillait toujours pour CFRN, elle apprend que le même poste, soit celui de lecteur(trice) des nouvelles est vacant, mais cette fois-ci de jour. Elle n'hésite donc pas à y faire application. On lui refuse ce poste prétextant que la qualité au son de sa voix ne permettrait pas de rejoindre les auditeurs. Elle se propose donc d'animer une émission à ligne ouverte toujours sur les ondes de CFRN. Une fois de plus, on ne prend pas sa candidature en considération. Selon eux, sa prononciation française demeure toujours le principal obstacle et ils vont même jusqu'à prétendre que sa voix se veut beaucoup nasale, ce qui alors était complètement faux. Le message est maintenant clair, on ne veut plus d'employés francophones sur les ondes de CFRN.

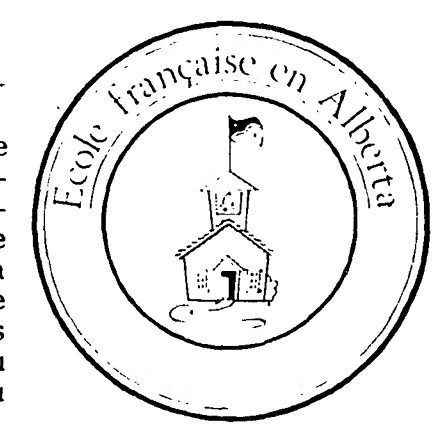
Pour Mlle Hébert, une promotion est pratiquement inespérée et une telle discrimination à son égard devient plus qu'insupportable. Elle décide donc de quitter la station après deux années de service choisissant aussi d'effectuer un rétour aux études.

Il va de soi que toute station radiophonique se doit de respecter entièrement son auditoire-respectif. Mais est-il vraiment nécessaire d'angliciser la langue française de façon à ce qu'elle devienne théoriquement méconnaissable?

Commissaires de Falher (suite de la page 1)

pour le territoire de Rivière-la-Paix dès septembre 1987.

A la commission scolaire de Falher, l'idée d'une école française pour la région a réellement pris forme avec la venue le 4 septembre dernier de la commissaire franco-ontarienne Mme Jeannine Séguin. Depuis cette date, des réunions ont eu lieu pour étudier la question du droit à la minorité.



Des observateurs estiment toutefois que le récent dégel des commissaires face à cette question s'explique également par la crainte de ces derniers de voir l'école Routhier désertée par les élèves francophones des environs advenant la création ailleurs d'une véritable école francophone.



Extraordinaire par Claude Roberto

Le citron

Notre époque, passionnée de naturel, redécouvre le citron, avec ses mérites thérapeutiques, culinaires, ménagers et esthétiques.

Ce fruit fut amené d'Orient en Europe par les Croisés au Moyen-Âge, mais les anciens Romains le chantaient déjà sous le nom de "Pomme de Médée". Virgile, le poète latin, rapporte que, lorsque Junon et Jupiter s'unirent, la Terre dans un sursaut de joie accoucha d'une merveille: le citron.

De nos jours on trouve des citrons tous les jours sur le marché. Nous les importons de Californie et parfois de la Méditerranée. Il en existe plusieurs sortes, le cédrat à grosse écorce de type méditerranéen, le citron classique à peau plus fine, le lime ou citron vert importé des Antilles qui pousse aussi sur la Côte-d'Ivoire.

Le traitement permet à ces agrumes de se conserver plus longtemps et de voyager sans s'abîmer. Malheureusement les produits utilisés pour cela ne sont pas toujours clairement indiqués. Si vous songez à consommer l'écorce, n'oubliez surtout pas de la laver à l'eau chaude.

En plus d'être bourré de calcium (30 à 60 mg par 100 g) et de vitamine C (30 à 100 mg par 100 g), le citron offre en outre la vitamine B, protovitamine A, vitamine P, de la pectine et de l'acide. Pour obtenir les meilleurs effets de ces bienfais, il vaut mieux presser le fruit juste avant de le consommer. Tant d'éléments font du citron un antiseptique, un remède contre le scorbut, la tension artérielle, la fièvre, les inflammations, les rhumes et le hoquet.

Et maintenant comment l'utiliser dans la vie quotidienne sans être malade? Le nombre de possibilités est immense. On peut blanchir de l'ivoire avec du jus de citron assaisonné de sel. On nettoie les objets de cuivre et d'étain en les frottant avec du jus ou la moitié du fruit. Une application de jus et sel enlève les taches de rouille, même sur le tissu. Une odeur tenace de poisson ou d'oignon sur des couverts, dans le réfrigérateur ou un endroit fermé part au contact du citron. Il convient aussi de signaler que les insectes, les mites, les fourmis et autres parasites détestent l'odeur du citron.

D'autre part, notre agrume est indispensable à la beauté naturelle. La liste des usages dans ce domaine est longue: rinçage des cheveux gras, blanchissement des dents et des mains, adoucissement de la peau grasse ou soins des ongles.

Pour l'entretien de la peau, vous hachez des citrons que vous marinez ensuite 15 minutes dans de l'eau bouillante avant de passer le liquide sur le visage comme toniqe ou avant de le verser dans l'eau du bain. Pour guérir des ongles cassants, vous les tremperez dans un mélange d'huile végétale et de jus de citron.

Sans parler des possibilités d'assaisonnement qu'offre le citron en cuisine, aussi bien avec la viande qu'avec légumes, poissons, fruits et desserts.

SOURCE: Claude Chabault.



Spordinaire par Claude Cornellier

Qu'a-t-on réellement vu?

Je ne pouvait être que d'accord avec les commentaires radiophoniques d'André Roy concernant le Super Bowl, qui n'avait de Super que le titre. Ce fut une partie ennuyante, à sens unique qui ne parvint pas à égaler l'énergie, la puissance, le temps et l'art qu'ont mis nos voisins du sud à mettre en marché cette "classique".

Mais si l'on avait réellement évoluer cette partie avant même de la jouer, les chances sont que nous aurions trouvé quelques activités autres pour couper notre dimanche après-midi. Nous aurions pu regarder sécher un mur frais peint; ou encore compter le nombre de cheveux restant à mon frère... Voyez-vous, ce produit qu'on nous lançait par la tête à grand tapage publicitaire, n'était pas un "gagnant".

Les américains adorent Chicago. Cette ville a perdu, dans sa vie sportive, à toutes les occasions qu'elle avait de le faire. Les Cubs de 1984 représentaient enfin une chance gagner. Bing! Bong! Boum! Les Cubs par çi, les Cubs par là!... La triste vérité est que la série Mondiale entre les Padres de San Diego et les Tigers de Détrois n'aura pas réussi à capter l'attenton de la nation autant qu'une finale Chicago-Détroit l'aurait fait.

Mais il y avait aussi les Patriots la Nouvelle-Angleterre. L'équipe Cendrillon de l'année, quand on sait que les américains aiment bien les équipes de ce genre. Rocky Balboa, l'équipe nationale américaine à Lake Placid et les Mets de New York de 1969 font tous partie de ce folklore de petite souris rougissante.

Alors, pour qui prendre? Peut-on réellement favoriser l'une de ces deux formations?

Alors, on s'est efforcé de rendre une bataille inégale en un jeu encore plus loufoque: qui gagnera le tirage au sort d'avant-partie? Combien de verges gagnera Walter Payton? Est-il vrai que refrigérateur lancera le ballon?

D'ailleurs, cette atmosphère de cirque a prédominé. Les Bears tenaient bien en main le sort de cette rencontre, au point d'avoir à lancer le gros Perry dans la mêlée. Avec un bonhomme comme Payton dans le champ-arrière, les Bears ont autant besoin de Perry que d'un mal de tête. Premier jeu et les buts de la ligue d'une verge? Boum! Le gros lard enfonce le côté droit de la défensive. Et Playton? le joueur qui a mené les Bears où ils sont? Il a probablement hoché la tête malgré le succès de son coéquipier. La joute avait revêti son costume de clown.

Bien sûr, on se rappellera que les Bears ont malmené les Patriots 46-10 (ou était-ce 96-10?). Bien sûr, on se rappellera des exploits du réfrégirateur (ou était-ce un éléphant). Bien sûr, on se rappelera du spectacle de la mi-temps qui a sûrement coûté aussi cher que de faire fonctionner la Ligue Canadienne de Football pendant un an.

Mais les américains auront beau dire, ils ont manqué leur coup! Dès l'an prochain, ils auront avantage à espérer que le mécanisme en place qui permet aux deux meilleures formations de s'affronter en finale ne tombe pas en panne à la mi-janvier. La crédibilité de leur marketing en prend un coup!

Bonne Semaine!

Les Nouvelles de Calgary

(suite de la page 3)



DANSE DE LA ST-VALENTIN
organisée par
les Dames de Ste-Famille
samedi le 15 février à 20h
1719 - 5e rue sud-ouest
Entrée: 5$/personne
Musique: Dusk to Dawn Music Services
Guy Vincent
Pour renseignement et billets veuillez communiquer avec Johanne 280-0590





Le Centre de l'éducation permanente de la Faculté Saint-Jean

est à la recherche d'une personne pour une période de 5 mois

FONCTION: Entreprendre les démarches nécessaires, pour la mise sur pied d'un programme d'étude, pour répondre aux besoins de formation des femmes Franco-Albertaines.

TÂCHES PRINCIPALES:
- Rencontrer les groupes de femmes francophones dans la province.
- Dresser un bilan des besoins
- Élaborer la stratégie pour le Centre d'étude de la condition féminine
- Rencontrer d'autres Femmes Albertaines oeuvrant dans des projets semblables dans les principales institutions d'enseignement de l'éducation de la province.

EXIGENCES:
- Expérience et aptitudes à négocier
- Expérience de travail avec des groupes féministes
- Très bonne communication orale et écrite du français et de l'anglais
- Sens de l'initiative
- Disponibilité à travailler en soirée ou en fin de semaine.
- Automobile requise

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 10 février 1986
SALAIRE: À négocier
La date limite pour recevoir les curriculum vitae: 6 février 1986
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:
Mme Fernande Bergeron (directrice-adjointe)
Centre de l'éducation permanente
Faculté Saint-Jean
8406 - 91 rue
Edmonton (Alberta)
T6C 4G9
Projet subventionné par le Secrétariat d'État



Jeunesse en action

Scouts et Guides de l'Alberta



Les participants au Camp Ours Polaire: en haut de gauche à droite: Robert St-Georges, Guy Fontaine, Jacques Albert, Denis Lefebvre, Denis Poulin, en bas de gauche à droite: François Côté, Albert Blanchette, Paul Dery, Francois Paradis, Michael Carr, Patrick Mercier, Roger Magnin.

CÉCILE HÉBERT

L'Immersion — Jeannettes ou Brownies-Jeannettes??

Les représentants des provinces hors Québec qui font parti du mouvement Guides du Canada (secteur français) auront à sensibiliser et éduquer leurs propres provinces à l'importance du phénomène d'immersion. Cette décision, prise au cours de la réunion du Comité d'Immersion des Guides du Canada les 17, 18 et 19 janvier dernier, fait suite à une étude faite en 1985 à ce propos.

Toutefois, une décision au niveau de l'Association des Scouts et Guides de l'Alberta d'offrir ses services aux écoles d'immersion pour mettre sur pied des groupes Scouts ou Guides de l'Alberta aura beaucoup de difficultés à entrer dans les écoles d'immersion parce qu'elle se fait donner le pion par le groupe anglophone. En fait, une grande partie de la discussion en fin de semaine a porté sur la façon de définir les points négatifs ou positifs du phénomène d'immersion.

Du côté positif, trois points majeurs ont été identifiés:

1) le système d'immersion facilite l'adoption de la langue française et lui donne une importance soudaine.
2) il aide à promouvoir l'unité du pays
3) il fournit plus d'emplois pour les francophones

Du côté négatif:

1) le système d'immersion endort les francophones
2) il crée de la confusion
3) il devient une excuse pour les organismes anglophones de desservir les francophones.

Ce dernier est un point très important parce que les francophones de l'Ouest ne savent pas que le programme des Girl Guides anglophones n'est pas le même que le programme des Guides ou Jeannettes francophones. "Les Girl Guides ont beaucoup d'avantages tandis que le secteur français a beaucoup d'handicaps." Par exemple, le secteur français ne peut pas travailler avec les parents des Guides anglophones qui ne parlent que l'anglais parce que tout est fait en français, tandis que les Guides anglophones qui donnent des services en français aux jeunes francophoens ou francophiles, peuvent facilement travailler avec les parents des francophones parce que eux parlent anglais."

Il y a des parents (comme à Plamondon et Lac La Biche) qui parlent français et qui y tiennent, mais leurs enfants ne parlent pas très bien français. Pour eux, l'arrivée des Girl Guides avec un livre tout en français, intitulé Jeannettes, est une chose positive. "Mais ils ne savent pas que c'est une traduction de l'anglais qui représente la culture anglophone et ne contient absolument pas la culture canadienne-française." De plus, il y a des places où le système d'immersion est la seule manière de donner des services aux groupes francophones isolés. Pour eux, le système d'immersion est le salut, parce que autrement, il n'y avait rien. Ça, c'est un gros point positif.

En Alberta, il y a 18,876 élèves qui étudient en français (chiffres de 1984-85) dont 17,577 sont dans un programme d'immersion, et ce nombre va en augmentant. 1,299 suivent le programme de français — langue minoritaire.

* * * * * * *

Recensement — On tient bon!

131 personnes participent au Scoutisme et Guidisme (secteur français) en Alberta. Le recensement final pour l'année 1985-86 démontrent que 96 jeunes se sont inscrits au mouvement, sit 35 à Bonnyville, 48 à Edmonton et 13 à St-Isidore. 18 animateurs/trices et 17 parents, qui font parti des comités de gestion, oeuvrent avec les jeunes. Ceux-ci avaient jusqu'au 3 janvier à s'inscrire. En automne 1985, le mouvement comptait 94 jeunes, et c'est à Bonnyville que l'augmentation a eu lieu.

* * * * * * *

Qu'est-ce qui se passe? Scouts-Guides

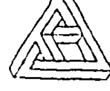
CAMP OURS POLAIRE — Pour la première fois dans l'histoire du Scoutisme francophone en Alberta, il y a eu un camp Ours Polaire! C'était à Lac La Biche, les 24, 25 et 26 janvier dernier que les 11 Éclaireurs et 5 animateurs ont tenté des températures frigides pour gagner soit leur médaille Ours Polaire (animateurs) ou leur badge Campiste (Éclaireurs). Les tentes et les abris ont aidé, bien sûr! Félicittions à: (noms à venir lundi)

* * * * * * *

CALENDRIER

26 janvier
Louveteaux, Edmonton
Promesse
27 janvier
Louveteaux, Bonnyville
Promesse
5 février
Jeannettes, Bonnyville
Promesse
7 février
Jeannettes et Louveteaux
St. Isidore
Ski de fond et Wiener roast
9 février
Éclaireurs, Edmonton
Promesse
7, 8 et 9 février
Éclaireurs, Edmonton
Camp d'hiver

Cette publicité est publiée à chaque deux semaines grâce à une subvention du Centre d'Emploi du Canada et du Secrétariat d'État.



FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA

1986-1987, on t'attend

Le conseil d'administration et le comité de l'exécutif de Francophonie Jeunesse de l'Alberta se sont réunis à Edmonton le 18 janvier afin de voter et de discuter la programmation 1986-87 de l'association. En tout, 25 jeunes représentant chacun des groupes suivants y ont assisté:

Bonnyville, Calgary, Esprit Jeunesse (Edmonton), Jeunes Entrepreneures Francophones (Edmonton), J.H. Picard (Edmonton), Morinville-Legal, Plamondon, Rivière-la-Paix, Saint-Paul.

Les activités qui auront lieu cette année sont basées avant tout sur les huit objectifs que les jeunes se sont donnés l'an passé pour la reconstruction de leur association, sur une base de deux ans. Ceux-ci sont:

1) Que FJA soit plus visible auprès de sa clientèle et des organismes francophones;
2) Amplifier la visibilité de FJA auprès de sa clientèle visée, soit les jeunes de 14 à 25 ans inclusivement;
3) Sensibiliser les jeunes franco-albertains aux réalités politiques;
4) Regarder sur le passé pour mieux connaître l'avenir;
5) Augmenter la quantité et la qualité de la participation;
6) Améliorer la communication à l'intérieur de FJA;
7) Valoriser le fait français aux non-français
8) Établir des lieux de rencontre pour francophones

Sous ces objectifs, entrent des activités plus spécifiques telles:
Janvier - Février: 2 délégués aux assemblées annuelles des ACFA régionales (régionales où il existe des groupes de FJA)
28 février au 1 mars: Assemblée annuelle de FJA provinciale (Edmonton)
2 mars: Participation à la cabane à sucre d'Edmonton. Acitivité spécifique: mini-tournoi d'improvisation
5 avril: tournoi de ballon-volant provincial mixte (Edmonton)
9 au 11 mai: tournoi de badminton provincial mixte (Falher)
début juin: conseil d'administration (Bonnyville)
11 au 13 juillet: Clac-au-Lac (Camp St-Louis/Moose Lake)
28 juillet au 1er août: École estivale de hockey (Edmonton)
19 au 21 septembre: conseil d'administration (Morinville-Legal)
31 octobre au 2 novembre: conseil d'administration (Plamondon)
octobre ou novembre: Rencontre Franco-Jeunesse (Falher)
30 janvier au 1er février 1987: Conseil d'administration (Calgary)
27 février au 1er mars 1987: Assemblée annuelle de FJA provinciale (Edmonton)

Plusieurs sessions de formation sur des sujets divers seront également offertes tout au long de l'année. Vous aurez plus d'information à ce sujet dès que ces sessions seront mises sur pied.

J.E.F.

J.E.F. C'EST QUOI? C'est anciennement le groupe de jeunes travailleurs. Lors de sa troisième réunion, le groupe a adopté un nouveau titre: J.E.F., qui veut dire: "Jeunes Entrepreneurs Francophones", lequel englobe tous les membres, et non seulement les jeunes travailleurs. Le groupe est maintenant constitué d'environ 25 membres.

LES BUTS DE J.E.F.?
Rassembler les jeunes travailleurs, mariés, universitaires et autres de 18 ans et plus afin:

1) d'orienter les jeunes adultes vers leurs projets d'avenir;
2) de maintenir une certaine visibilité et crédibilité du groupe;
3) de développer et mettre sur pied différents projets au niveau communautaire, social, culturel et autres;
4) d'aider les jeunes adultes à affronter les différents obstacles de la vie quotidienne.

QUE FONT LES J.E.F.? Les J.E.F. se rencontrent une fois par mois. Quelques uns de leurs projets sont: la révision des statuts et règlements de FJA, siéger sur le conseil d'administration de cette même association, voyage à l'EXPO 86, café chantant...

J.E.F. VOUS INTÉRESSE: La prochaine réunion de J.E.F. aura lieu au bureau de Francophonie Jeunesse de l'Alberta, 8925 - 82 avenue, le jeudi 30 janvier à 19h00. Pour plus d'information, téléphoner au 469-1344.

Les anticoquilles passent à l'action

Le président du groupe les Anticoquilles de Bonnyville, Daniel Dallaire, a convoqué une réunion d'urgence de ses membres, le mercredi 15 janvier dernier. M. Edmond Laplante, directeur général de FJA et le président intérimaire de l'association, M. Paul Dumont, se sont rendus sur les lieux.

Le point à l'ordre du jour était de voir à une existence solide du groupe, par l'élaboration d'une programmation pour l'année financière 1986-1987.

18 jeunes de Bonnyville ont répondu à l'appel de leur président. Une programmation remplie de sessions de formation et d'activités dirigées vers les buts du groupe a été planifiée.

L'agente de développement de l'ACFA régionale de Bonnyville, Mme Francine Tremblay et l'exécutif de cette ACFA ont démontré une attitude positive envers la jeunesse et la réalisation de ses projets. Bonne chance au groupe.

Les mémoires de mon ami

Il est pénible de perdre un bien-aimé. L'expérience que j'en ai fait, le ving-cinq octobre dix-neuf cent quatre-vingt-cinq, me fait encore souffrir.

Un ami est quelqu'un en qui on peut se confier, quelqu'un avec qui on peut parler de n'importe quoi, quelqu'un qui est toujours prêt à écouter avec ses deux oreilles grandes ouvertes. Mon ami était plus que cela. Nous avons eu beaucoup de moments précieux ensemble, à la rivière et lors d'un certain voyage en ville. Souvent, il téléphonait chez-nous. C'était pour parler à mon frère. Mais s'il n'était pas chez-nous, il me parlait. C'était le seul homme que j'ai connu qui aimait jaser au téléphone aussi longtemps que moi.

Il me manque beaucoup. Il était plus qu'un frère pour moi. Je ne sais pas pourquoi Dieu l'a appelé au ciel, mais nous, devons rester sur terre plus longtemps. Dieu doit avoir une bonne raison pour n'avoir donné que vingt ans à Denis. Nous ne sommes certainement pas mis sur cette terre pour vivre notre vie, mourir et faire souffrir les survivants.

Je sais dans mon coeur que je vais le revoir. Je ne sais pas dans quelle vie, mais je sais que des amis ne sont jamais supposés de se séparer. Denis, tu me manques dans ma vie.

À Doris et toute la famille,

Sue Labrecque

Le Bonnyvillois

Les jeux d'hiver à Bonnyville

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE — Les 7, 8 et 9 février prochains, Bonnyville deviendra le centre d'attention de tout le nord-est de l'Alberta. Il y aura quatorze épreuves auxquelles devront se mesurer les sportifs de la région.

Ce concours des jeux d'hiver précède de trois semaines la même épreuve provinciale qui se déroulera à Edson en prévision des Olympiques.

En plus des nombreuses activités sportives de la fin de semaine, il y aura aussi plusieurs présentations sociales et culturelles afin de répondre aux goûts des nombreux visiteurs attendus. M. Pierre Bataillard, artiste local, est le responsable de la galerie de l'exposition des travaux des artistes locaux. Le centre des arts Lyle Victor Albert sera le lieu principal des activités culturelles et artistiques. Bienvenue à tous, Bonnyville vous attend pour la fête au village. Venez nombreux!

Les écoles publiques ré-introduisent le français!

LIONEL RÉMILLARD

Le conseil des écoles publiques du Lakeland vient de décider de ré-introduire le programme cadre de français langue seconde dans ses écoles dès septembre prochain en première année.

Ce programme qui existait depuis plusieurs années avait été discontinué il y a deux ans. Présentement le programme cadre de langue seconde en français et en ukrainien commence à la quatrième année et se continue jusqu'à la douzième année.

Il reste à décider si le programme sera obligatoire ou facultatif après consultation auprès des parents. Les conseillers scolaires préfèrent que le programme de français oral soit obligatoire. Depuis septembre dernier, l'immersion française a été introduite en première année dans les écoles publiques de Bonnyville.

L'introduction du français pour francophones ne fait pas partie des projets de programmation linguistique dans les écoles publiques du Lakeland en ce moment.

Citoyen de l'année à Bonnyville

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE — La Chambre de Commerce est à la recherche pour l'homme ou la dame digne de l'honneur d'être proclamé(e) citoyen(ne) de l'année 1985.

Les règlements du concours annuel exigent que les personnes proposées soient résidentes de la ville ou de la région immédiate et qu'elles se soient dévouées d'une façon exceptionnelle pour le bien de leur communauté au cours de l'année qui vient de s'écouler. Bien que la contribution communautaire des années passées soit importante, c'est en particulier l'année 1985 qui est le plus important facteur dans le choix des candidats.

Le concours se termine le 31 janvier. Qui furent les plus méritants parmi les francophones? Faites parvenir votre nomination à la Chambre de Commerce dès maintenant.

Que tous les parents qui ont des enfants dans les classes françaises nous fassent connaître leur nom et adresse afin de recevoir "LE FRANCO".

ACFA de Bonnyville

Horaire du Ciné-Soleil de Bonnyville

FEVRIER 1986

Je lis: Unn venndreedii dinngue, dinngue, dinngue

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
2	3	4	5	6	7 PRISE #3	8
9	10	11	Mercredi des cendres	13	Un vendredi dingue, dingue, dingue	15
16	17	18	19	20	21 PRISE #4	22
23	24	25	26	27	Le fantôme de Barbe Noire	

LE COURRIER de ST. PAUL

RECTIFICATIF

Dans l'édition du FRANCO du 24 janvier, sous l'article "125 anniversaire de la fondation de St-Albert, trois erreurs se sont glissées. Il aurait ainsi fallu lire:

1) (église cathédrale). Elle fut bénite le 10 septembre suivant par **Mgr O'Leary**, évêque d'Edmonton.

2) La touchante et mémorable scène du 14 janvier 1861, citée au début, a été exactement revécue par le Rév. Père Alexandre Taché, o.m.i., du séminaire d'Ottawa, **arrière-petit neveu de Mgr Taché, o.m.i.**, M. Harnais **arrière-petit neveu du légendaire Père Lacombe o.m.i.** naquit et fit ses études à Saint-Albert.

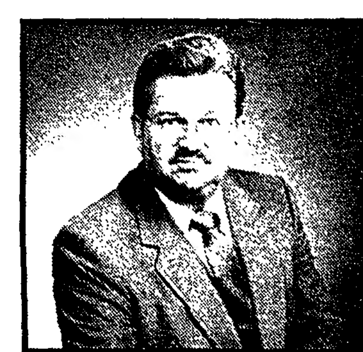
3) (Mme Arlene Borgstede). Cette dernière vient tout juste de lancer au public son dernier bouquin **"The Black Robe's Vision"**.

Roland F. Rocque candidat du parti R E P

JULES VAN BRABANT

Monsieur Roland F. Rocque F.C.A. (Fellow of the Chartered Accountants), a été élu comme candidat du parti R E P (The Representative Party of Alberta) pour la circonscription électorale de Saint-Paul. Roland naquit au Fort Saskatchewan le 19 octobre 1937. Après son apprentissage à Edmonton comme C.A. (comptable agréé) il déménagea à St-Paul avec sa famille en septembre 1961, où il ouvrit son propre bureau de comptabilité.

Il s'est vite intégré à sa nouvelle communauté par l'intermédiaire de nombreux organismes où il prit une part très active, tels ou comme: Le Curling Club, le hockey mineur, l'aviation comme pilote, président de la Chambre de Commerce de St-Paul & District, directeur et trésorier de la Chambre de Commerce de l'Alberta, Président de l'ACFA régionale de St-Paul, membre à charte du Club des Lions de St-



Paul, Membre et trésorier du Conseil Grandin des Chevaliers de Colomb, membre du 4e degré de ce même organisme, membre du Conseil Paroissial, Conseiller de la ville de St-Paul, Membre du Conseil des Sports & Loisirs, membre du Conseil de l'Hôpital Ste-Thérèse et j'en passe...

En plus de se dévouer avec ardeur au bien commun et à l'avancement de sa communauté, Roland et son épouse Louise donnèrent de nombreuses années, énormément de leur temps et beaucoup de leur attention parentale aux enfants délaissés et/ou mis en adoption.

A Rivière-la-Paix

Une pléiade d'invités à l'Assemblée annuelle

GILLES DIGNARD

L'assemblée annuelle tenue au Centre Notre-Dame de la Paix, le 25 janvier 1986 a entraîné des changements à l'exécutif régional de l'association; cet exécutif comprendra M. Alfred Canuel à la présidence et aux vice-présidences, Vivianne Robert et Ronald Brochu.

Plusieurs spécialistes invités et présentés par M. Yvon Mahé à l'occasion de cette rencontre de 1986, ont proposé des idées à l'auditoire qui y donnera suite ou pas, c'est à voir.

M. Ubald Laurencelle du Secrétariat d'ÉTat a ouvert la discussion en parlant de la contribution du gouvernement fédéral pour l'enseignement des langues officielles au Canada et en Alberta. Le fédéral aide financièrement: octrois aux élèves, bourses, formation de professeurs, moniteurs, préparation de programmes. La part albertaine se résume ainsi:

'83-'84: 5.1$ millions
'84-'85: 6$ millions
'85-'86: 6.8$ millions

M. Denis Tardif, représentant du ministère provincial de l'éducation, a suivi en expliquant qu'en Alberta, la province finance en 65 et 70% des budgets des écoles élémentaires et secondaire. 10% de ces budgets provinciaux sont affectés à des programmes de besoins spéciaux; c'est à ce poste que son envoyés les argents reçus du fédéral et destinés à l'enseignement de langues. Les municipalités contribuent aussi, leur part se situe entre 30 et 35% ce qui place cette participation en deuxième position.



De gauche à droite: MM. Raymond Lamoureux, Léo Turcotte et Rodrigue Landry.

M. Normand Blais, fonctionnaire d'Education Alberta et dont le bureau est à Grande Prairie vient d'entrer en fonction. Il était du nombre des invités à nous adresser la parole. Puisque notre région est dans "le numéro 1", celle dont il s'occupe, c'est de ce point de vue qu'il s'est placé. Dans le but d'améliorer les services offerts à la population, avec son équipe et en collaboration avec les surintendants, il s'occupe de consultations, d'évaluations de programmes et d'écoles, de répartitions d'octrois, de cueillettes de renseignements. Il est question de revoir des programmes de français en vue de l'élaboration d'une nouvelle politique.

M. Denis Collette de Radio-Canada a suivi. La diminution éventuelle du budget de sa Société risque de forcer l'organisation albertaine à des changements, à une diminution de services. Conséquemment, il importe beaucoup que la population fasse connaître clairement ses idées et ses attentes. À cette fin, il y aura des consultations officielles.

La culture, sa définition: le point de vue des Albertains en Alberta. C'est M. Raymond Lamoureux qui a dirigé cette étape. Ne l'oublions pas, culture, c'est accompagné de notions: identité, sécurité, continuité.

M. Léo Turcotte a parlé de son école: ... Maurice Lavallée. Elle est née parce qu'il y avait un droit, de l'insatisfaction chez les parents, des problèmes de motivation chez les enfants. Elle veut transmetttre les valeurs catholiques et chrétiennes, enseigner les deux langues officielles, fournir une ambiance, répandre une culture vivante. On veut y transmettre des valeurs historiques et culturelles françaises. Le français y est la langue dominante de communication, à l'intérieur et avec l'extérieur. Le personnel y est 'de culture' français et l'école est un terrain de rencontre pour les Franco-Albertains.

M. Rodrigue Landry, qui a fait des études sur le bilinguisme a l'Université du Wisconsin a repris une partie de son programme de la veille à l'école Routhier. Il s'est attardé au 'comment' du bilinguisme en milieu minoritaire, a offert des exemples de recherches comparées. Pour lui, l'école figure certainement au nombre des institutions les plus importantes pour la survie d'une communauté. Mais l'école, seule, ce n'est pas assez. Et à l'école il faut la langue et l'identité françaises. C'est affaire de droit et de nécessité. Un concept est sort: le bilinguisme équilibré, où les deux langues connues sont à peu près d'égales forces...

Enfin, c'est la présidente provinciale de l'ACFA qui a mentionné le mots 'concertation' et 'solidarité'. En émettant son opinion sur le nouveau programme régional de Rivière-la-Paix, Madame Laberge a assuré les membres réunis de l'appui moral et de démarches concrètes du bureau de présients. Pour le provincial, la région de Rivière-la-Paix est prioritaire. Elle a souhaité que dans cette communauté vivante, on fasse montre de sagesse, de patience et de courage dans la réalisation des objectifs de la collectivité.

Pour vous fermiers

SIMONE LABERGE

Errol Anderson, Économiste du Département de l'Agriculture de l'Alberta à Calgary, sera le conférencier au cours de la JOURNÉE d'INFORMATION qui aura lieu le 6 février prochain à la Salle du Village de Donnelly, de 9h30 à 4h00.

D'après Monsieur Anderson, "les risques encourus par les fermiers sont très nombreux, en plus du bon choix des grains a ensemencer, des fertilisants, des herbicides, du travail des champs aux bons moments, de la température idéale pour assurer une récolte de qualité, les fermiers doivent aussi faire face au grand risques de l'instabilité des prix de vente pour leur production. Par ailleurs, ces risques pourraient être réduits si les fermiers s'habituaient à parier à l'avance sur la vente de leurs grains..."

"Par exemple, dit-il, aux États-Unis, les banques exigent maintenant que les producteurs de grains soient au moins partiellement engagés à l'avance par contrat de vente de leurs grains pour être éligibles à l'obtention d'un prêt d'opération."

Et il ajoute, "dans un avenir rapproché le grand nombre de producteurs devront suivre cette même voie, car cette option de parier à l'avance, assure à la foi un bon retour pour son produit et la stabilité de son entreprise..."

Monsieur Anderson parler de cela et plus encore le 6 février. Si vous désirez de plus amples informations à ce sujet, communiquer avec votre district local d'agriculture.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

L. T.

Faculté Saint-Jean: un statut difficile

JEAN GAUTHIER

EDMONTON — Lorsque l'on parle de l'école Maurice Lavallée, l'on parle de l'école francophone. S'il s'agit de l'école Saint-Thomas d'Acquin alors il est question d'une école d'immersion française. Mais quand on se réfère à la Faculté Saint-Jean comment la classifie-t-on? Cette institution scolaire post-secondaire est décrite comme étant bilingue.

Cette description correspond à une certaine réalité fonctionnelle bien précise. C'est-à-dire, entre autre, que les étudiants inscrits à la Faculté Saint-Jean peuvent poursuivre leurs études soit en français, en anglais ou dans les deux langues en même temps.

Cependant l'aspect bilingue de la Faculté Saint-Jean dans la vie quotidienne de cette institution scolaire perd un peu de son sens car, les services administratifs ainsi que la majeure partie de l'enseignement, sont offerts surtout en français. En est-il de même au sein de la clientèle estudiantine?

Du temps ou la Faculté Saint-Jean portait le nom de Collège Saint-Jean, et avant cela, le Juniorat Saint-Jean, la clientèle estudiantine était semble-t-il composée en très grande majorité de franco-albertains. A l'heure actuelle, il y a toujours des étudiants francophones mais, ils ne sont pas seulement originaires de l'Alberta. Ainsi, plusieurs sont originaires de d'autres provinces du Canada, et voire même, d'ailleurs dans le monde. De plus, les étudiants anglo-albertans constituent une portion non-négligeable et en croissance constante depuis quelques années de la clientèle estudiantine de la Faculté Saint-Jean.

Cette hétérogénéité de la clientèle estudiantine a modifié dans une certaine mesure le climat de communication prévalant à la Faculté Saint-Jean. Sans être alarmiste en matière de français, langue de communication, il n'en demeure pas moins que les discussions quotidiennes entre certains étudiants, que ce soit au salon des étudiants, dans les corridors et dans une moindre mesure dans les salles de classe se font en anglais.

Compte-tenu que la Faculté Saint-Jean évolue dans un environnement ou l'anglais constitue la langue de communication de la majorité de la population albertaine, il existe de fortes chances que cette langue soit utilisée à l'occasion. Mais, avec un taux d'assimilation de 60% au sein de la francophonie albertaine, aux dire du Commissaire aux Langues Officielles du Canada, le maintien et la valorisation du français à la Faculté Saint-Jean est essentiel.

En ce sens le doyen de la Faculté Saint-Jean désirerait relancer l'idée de la création d'un poste d'animateur(trice) culturel(le) afin de vivifier l'atmosphère francophone de la Faculté. Ainsi, il existerait présentement un "comité" d'animation culturelle tout nouvellement formé d'enseignements. Mais, le spectre possible de coupures budgétaires de la part de l'Université de l'Alberta à venir n'assure par la réalisation d'un plus grand nombre d'activités culturelles projettées pour la prochaine année académique 1986-87.

Bref, le fait français à la Faculté Sain-Jean sans prétendre qu'il est menacé, mérite une vigilance constante, de la part des gens qui travaillent et étudient dans cette institution. En ce sens, le témoignage d'un nouvel étudiant à la Faculté Saint-Jean (Paul Dumont) est inspirateur pour nous tous, le voici: "je parle de plus en plus français, puis j'aime ça et je me sens à l'aise".

Le transport scolaire à Sherwood Park

La gratuité est assurée pour les parents envoyant leurs enfants à l'école francophone

YVES LAVERTU

EDMONTON — Depuis le mois de décembre dernier, les parents francophones de Sherwood Park n'ont plus à défrayer les coûts du transport pour leurs enfants fréquentant l'école Maurice Lavallée ou le programme francophone de l'école J.H. Picard à Edmonton.

Grâce à l'initiative de Mme Catherine Picard et Evelyne Hubert, une pétition en ce sens signée par vingt parents a eu gain de cause auprès de la Commission des écoles catholiques de Sherwood Park. Le fondement de leur requête résidait dans l'article 23 de la Constitution canadienne, article qui selon eux leur conférait par extension un tel droit.

Puisqu'il n'existait pas d'école française dans leur localité et que les parents déclaraient y avoir plein droit, ceux-ci demandaient en conséquence au Conseil scolaire d'appliquer la même règle que celle administrée par la Commission scolaire catholique d'Edmonton à cet égard. Dans cette dernière juridiction scolaire les parents des élèves francophones se rendant à l'école Maurice Lavallée ou fréquentant le programme francophone de l'école J.H. Picard avaient obtenu l'an dernier la gratuité pour le transport.

Pilotée par Mme Martine Bresse, la pétition des parents de Sherwood Park a atteri sur le bureau de M. Barrel Clarkson, surintendant de la Commissions scolaire catholique de Sherwood Park. A la suite de consultations auprès d'experts juridiques, de responsables de l'Association des commissaires de l'Alberta et du ministère albertain de l'Éducation, le Conseil scolaire de Sherwood Park a donné dès le 5 décembre son aval à la requête.

Le coût annuel d'environ 196.00$ pour chaque enfant sera donc absorbé par la commission scolaire pour les parents de Sherwood Park admissibles selon les critères de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. La gratuité du transport scolaire est rétroactive et débute pour le mois de septembre 1985. Les parents admissibles seront donc remboursés pour cette période.

Fort de cette victoire, un comité provisoire de parents francophones de Sherwood Park a été formé au début du mois de décembre. Mme Hubert qui en est membre indique qu'un des objectifs que s'est fixé le comité est de recenser les francophones habitant le territoire de Sherwood Park.

Echos de la L.L.I.E.

Bonjour amateurs de sport culturel!

A nouveau, cette semaine nous avons assisté à une joute d'improvisation théâtrale sur la corde raide.

Malheureusement, une équipe est tombée sur le côté et les joueurs de la FJA se sont étendus à plat ventre devant les invincibles porte-couleurs de l'ACFA régionale. Le compte final, après un grand total de 11 punitions, est donc de 9 à 3 en faveur des Camps-10-Ratons de l'ACFA.

Le moment le plus prisé de cette soirée fut sans aucun doute ce magnifique jeu dramatique mené les tripes à la main par Johanne Beauchamp sur le thème "T'es chanceux de t'en sortir...". Il est rare qu'un jeu dramatique soit aussi applaudi.

Les 3 étoiles du match choisies par Gaétan Bourdon de ITV.

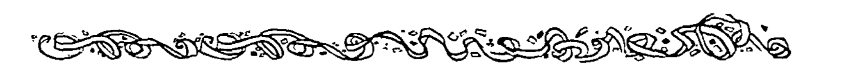
3e: Marc Therrien, ACFA
2e: J.-Francois Gouin FJA
1ère: Johanne Beauchamp, ACFA

La semaine prochaine, toujours à 20h00 à l'aréna du Théâtre à Popicos, les Grisbouillards du Carrefour vs les Bizzz'or de Radio-Canada.

Un match important pour l'équipe de Radio-Canada qui doit s'assurer d'une première place au classement général aux côtés de l'équipe de l'ACFA régionale.

Bienvenu à tous les amateurs de ce délicieux jeu culturel!

Yves Caron



Votre déclaration d'impôt, c'est votre affaire

Revenu Canada Impôt

C'est Revenu Canada Impôt qui assure l'observation des lois fiscales adoptées au Parlement et qui perçoit les impôts fédéral et provincial (sauf le Québec) sur le revenu.

À chaque janvier, ce ministère envoie par courrier une déclaration d'impôt sur le revenu à ceux qui en ont déjà produite une. Si vous ne la recevez pas par courrier, obtenez-en une à votre bureau de poste ou à votre bureau de district d'impôt dès février. La déclaration d'impôt est accompagnée d'un guide qui vous explique tous les détails concernant votre déclaration et vos droits fiscaux.

Vos documents

Si, au début de mars, vous n'avez pas reçu par courrier tous vos feuillets de renseignements et reçus nécessaires afin de remplir votre déclaration, communiquez alors avec l'organisme responsable de vous les faire parvenir, par exemple, votre employeur. Lorsque vous aurez rassemblé tous vos documents, vous pourrez alors remplir votre déclaration.

Comment la remplir

Vous remplissez d'abord ligne par ligne le brouillon de votre déclaration. Une fois rempli, conservez ce brouillon dans vos dossiers.

Assurez-vous que toutes les cases de la section d'identification ont été bien remplies ou corrigées s'il y a lieu. Votre identification est très importante; si elle est complète, elle vous évitera un retard dans le traitement de votre déclaration.

Maintenant, inscrivez tous vos revenus en considérant chacune des lignes 101 à 143 et vos feuillets de renseignements correspondants. Sous les mêmes numéros, votre guide explique si vous devez ou non inscrire des revenus sur ces lignes. Ne négligez surtout pas la ligne 108, car la plupart des contribuables ont droit à la déduction d'emploi de 500 $.

Les lignes 202 à 222 et 238 à 253 correspondent à des déductions auxquelles vous avez peut-être droit. En cas de doute, consultez les mêmes numéros dans votre guide. Si la réponse à votre question ne s'y trouve pas, ce qui peut arriver selon votre situation particulière, communiquez immédiatement avec le service de renseignements de votre bureau de district d'impôt (voir pages bleues de l'annuaire téléphonique).

La ligne 236 indique à combien s'élève le total de vos exemptions personnelles. Tous et chacun ont droit à l'exemption personnelle de base; inscrivez le montant de cette exemption à la ligne appropriée. Vérifiez attentivement toutes les autres exemptions afin de ne pas négliger celles auxquelles vous avez droit.

Impôt à payer

Tous vos calculs précédents vous amènent à votre revenu imposable (ligne 260) et à votre impôt à payer (ligne 402). Le calcul de votre impôt à payer est simplifié par la table d'impôt que contient votre guide. Cette table d'impôt énumère différents paliers de revenu et, pour chaque palier, à combien s'élèvent les impôts fédéral et provincial ou, si vous résidez au Québec, l'abattement du Québec remboursable. Inscrivez à la ligne 402 votre impôt fédéral à payer et à la ligne 432 votre impôt provincial à payer ou, s'il y a lieu, votre abattement du Québec à la ligne 444.

Suivent alors les crédits d'impôt que vous pouvez demander si vous remplissez toutes les conditions. Les crédits sont soustraits directement de votre impôt à payer.

De plus, un grand nombre de contribuables ont déjà payé au cours de l'année soit une partie, soit la totalité ou plus que la totalité de leur impôt à payer au moyen de retenues sur leurs salaires (voir vos T4) ou en versant des acomptes provisionnels d'impôt. Vous devez inscrire le total d'impôt retenu sur vos salaires à la ligne 440 et vos acomptes provisionnels d'impôt payé à la ligne 455.

La différence entre l'impôt à payer (ligne 402) et le total des crédits et de l'impôt déjà versé (ligne 463) devient alors soit votre solde dû, soit votre remboursement. Vous aurez un solde dû (ligne 465) si vous n'avez pas versé suffisamment d'impôt au cours de l'année. Vous devrez alors émettre au Receveur général du Canada un chèque ou mandat équivalent à votre solde dû. Bien entendu, Revenu Canada Impôt vous enverra un chèque de remboursement de l'impôt que vous aurez versé en trop pendant l'année (ligne 464).

Voilà! Votre déclaration est remplie. Il vous suffit maintenant de transcrire les informations de votre brouillon sur la déclaration d'impôt à expédier à Revenu Canada Impôt, de vérifier vos calculs, de signer votre déclaration, d'y attacher tous vos annexes, feuillets et reçus exigés et, si c'est votre cas, d'y joindre votre chèque. Finalement, n'oubliez pas de la poster dans l'enveloppe prévue à cet effet au plus tard le 30 avril.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

S. B. G.

théâtre français d'Edmonton

8406 - 91e rue
edmonton (Alberta) T6C 4G9
469-0829



1, 2, 6, 7, 8 février
à 20h et 9 février à 15h



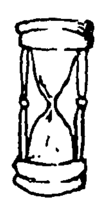
Hé! Bonjour de la Fontaine!

PREMIÈRE MONDIALE

FABLE MUSICALE EN 9 TABLEAUX
de **PIERRE BOKOR**
tirée du superbe bestiaire
de JEAN de la FONTAINE
MUSIQUE ORIGINALE:
MICHEL LANDRY

MATINÉES SPÉCIALES
POUR DES GROUPES ORGANISÉS
à partir du 3 février à 13h

La Sablière de Fort McMurray



CINÉ-CLUB

Le Ciné-Club pour jeunes présente, sur une base mensuelle, un film pour enfants.

Le film annoncé le 26 octobre dernier: "les naufragés de l'île perdue".

À chaque représentation, les jeunes sont invités à recréer des scènes du film par un dessin, un bref résumé... (on se fie à leur imagination).

Les gagnants pour octobre se sont mérités respectivement un livre. Il s'agit de Gaétan Boult: 1er prix et Natalie Boult obtenait le second.

Puisqu'ils ont travaillé fort à la rédaction de leurs résumés, nous désirons les publier.

Le voyage des Plouffe

Natalie Boult, 12 ans

La famille des Plouffe
sont partis en bateau
Le vent qui souffle
N'est pas un grand cadeau

Le bateau a frappé des roches
Un élément dangereux aussi, le Vent
Une crevaison, oh! c'est proche
Ils leur manquent du temps

Ils ont finalement mis sur l'île
Avec la misère, je te dis
Mais pour cette famille rien n'est difficile
Ils se sont même fait un abri

Leur manger disparaissait vite
Leur vie était en voie de terminer
Il n'y avait pas assez de lits
Bientôt un bateau les a sauvé

"Oh non, pas un autre bateau"dit le père.

Une vacance des Plouffe

Gaétan Boult, 10 ans

La famille Plouffe est allée en vacances dans leur bateau. Il y avait du beau temps au départ, mais ça changea très vite. Il pleuvait, ventait, pleuvait, ventait: une tempête de pluie terrible!

Le bateau des Plouffe a frappé un grand rocher. Ce rocher a causé un grand trou dans leur bateau. Ils devaient partir avec leur radeau: c'était difficile mais ils l'ont fait jusqu'à la plage.



Le lendemain matin ils ont construit une petite tente pour se couvrir. Ils ont eu faim, le père est parti pour la chasse. Quand il est revenu, sa fille était malade. Ils l'ont mis dans leur petite tente et on allumé un feu près d'elle pour la réchauffer.

Ils avaient une radio pour communiquer, ils ont essayé de trouver quelqu'un pour les sauver. La famille Plouffe s'était installée à côté de la plage. Des heures plus tard ils ont vu un bateau. Ils sautaient et levaient leurs bras pour que les personnes dans le bateau pouvaient les voir.

Un miracle était fait. Ces personnes dans l'autre bateau les ont vu. La famille Plouffe était heureuse et excitée: ils étaient sauvés. Quand l'autre bateau est arrivé, ils ont monté et tout le monde est parti ensemble.

Diminution d'impôt grâce à votre famille!

Sur votre déclaration d'impôt fédérale, vous diminuerez probablement votre revenu imposable en réclamant les déductions et les exemptions auxquelles vous avez droit à l'égard des membres de votre famille. Il est donc très important de ne pas les oublier.

Frais de garde d'enfants

Les frais payés pour la garde de vos enfants sont déductibles s'ils vous ont permis de travailler ou de suivre un cours de formation, et s'ils ont été versés à un résident canadien n'étant pas un parent âgé de moins de 21 ans et n'étant pas une personne à votre charge ou à celle de votre conjoint.

Seul le conjoint ayant le revenu net le moins élevé peut demander cette déduction. Si c'est votre cas, vous calculez la déduction à l'annexe 5 et la demandez à la ligne 214 de votre déclaration d'impôt. Le montant maximal que vous pouvez demander est le moindre des montants suivants: le montant réellement payé en frais de garde ou 2 000 $ par enfant sans dépasser 8 000 $ par famille.

Consultez votre guide d'impôt pour d'autres détails sur les conditions limitant la demande de cette déduction. Vous pouvez aussi obtenir la brochure "Frais de garde d'enfants" de votre bureau de district d'impôt.

Équivalent de l'exemption de marié(e)

Si vous êtes marié(e) légalement, vous avez droit à l'exemption de marié(e) à la ligne 230 de votre déclaration d'impôt. Toutefois, si vous êtes un parent monoparental ou un conjoint de fait (concubin), vous diminuerez votre impôt à payer en demandant à la ligne 233 de votre déclaration l'équivalent de l'exemption de marié(e) à l'égard d'une personne à charge qui habite avec vous et qui est liée à vous par le sang, le mariage ou l'adoption. Lorsque vous ou quelqu'un d'autre demandez l'équivalent de l'exemption de marié(e) pour une personne à charge à l'annexe 6, vous ne pouvez pas demander une autre exemption personnelle pour cette même personne.

Exemption personnelle pour enfants

Vous pouvez demander cet exemption pour vos enfants à charge à la ligne 231, sauf pour l'enfant qui a servi à demander l'équivalent de l'exemption de marié(e). Remarquez aussi que si vous demandez une exemption personnelle pour un enfant, vous devez alors déclarer à la ligne 118 de votre déclaration les allocations familiales reçues pour cet enfant, peu importe qui a reçu les chèques d'allocations.

Crédit d'impôt pour enfants

Seule la personne qui a reçu le chèque d'allocations familiales de janvier 1986 pour un enfant peut demander un crédit d'impôt pour cet enfant à la ligne 450 de sa déclaration d'impôt. Si c'est vous qui pouvez le demander, vous devez remplir une déclaration d'impôt sur le revenu et l'annexe 10, même si vous n'avez aucun revenu imposable à déclarer. Sur l'annexe 10, vous indiquez le nombre d'enfants admissibles au crédit et votre revenu ainsi que celui de votre conjoint légal, celui de votre concubin s'il y a lieu et celui de toute autre personne qui réclame une exemption personnelle à l'égard des mêmes enfants. Vous faites signer la section "attestation"par votre conjoint légale ou tout autre soutien. Vous devez joindre à votre demande de crédit d'impôt pour enfants le feuillet TFA1 envoyé par Santé et Bien-être social Canada.

Transfert entre conjoints

Si vous êtes marié, il peut être avantageux de transférer certaines déductions que votre conjoint n'a pas utilisées dans sa déclaration. Avant de procéder au transfert de déductions, votre conjoint doit utiliser ses propres déductions sur sa déclaration d'impôt afin de ramener son revenu net à zéro. La portion inutilisée de ses déductions admissibles peut alors être transférée sur votre déclaration d'impôt à la ligne 251. Pour déterminer le montant à transférer, remplissez l'annexe 2 comprise dans le dossier de votre déclaration générale d'impôt sur le revenu.

CONCOURS JEAN PATOINE

BUT:

Le but du Concours Jean Patoine est de conserver, au sein de la francophonie albertaine, le souvenir du grand patriote que fut le Père Jean Patoine, o.m.i.

Chaque année, ce concours littéraire est organisé afin d'encourager les jeunes Franco-Albertain(e)s à poursuivre leur développement professionnel en français.

Le lauréat ou la lauréate se voit remettre un prix de 500$

Les fiduciers du Fonds commémoratif Jean Patoine invitent les jeunes de l'Alberta à participer en grand nombre à ce concours.

CONDITIONS:

1. **Être un(e) Franco-albertain(e) âgé(e) de 15 à 30 ans.** *(Un(e) Franco-albertain(e), c'est soit quelqu'un qui est né en Alberta, soit quelqu'un qui a habité l'Alberta pendant au moins quatre ans, soit encore quelqu'un qui réside en Alberta depuis au moins douze mois au moment où le jury fait sa décision).*
2. **Soumettre un travail littéraire d'un minimum de 1,500 mots** *(soit cinq pages dactylographiées à interlignes, à raison de 300 mots par page).*
3. **Ce travail devra être une oeuvre de création originale:** *histoire, science, journalisme, roman, recueil de poésies ou de chants; théâtre. (On évitera les sujets trop techniques).*
4. **Ce travail devra être écrit en français.**
5. **Le travail devra être remis avant le 1er juillet 1986.**

PARTICIPATION:

1. *Pour participer à ce concours, les candidats devront soumettre leur application avant le 1er mars 1986 (voir coupon ci-dessous).*
2. *Ils devront indiquer d'avance le sujet de leur travail.*

CHOIX DU GAGNANT:

1. *Les fiduciers du Fonds Jean Patoine ne participent pas au choix du gagnant ou de la gagnante. Un jury de personnes qualifiées sera choisi et déterminera d'une façon anonyme le meilleur travail soumis.*
2. *Le sujet sera jugé pour son contenu ainsi que la qualité de la langue française.*

FORMULE DE PARTICIPATION
au Concours Jean Patoine

NOM:________ NAISSANCE: J/____ M/____ A/____

ADRESSE:________ VILLE:________

PROVINCE:________ CODE POSTAL:________ TÉL.:________

LE SUJET DE MON TRAVAIL LITTÉRAIRE SERA LE SUIVANT:

DATE:________ SIGNATURE:________

Faire parvenir cette formule de participation **avant le 1er mars 1986 à:**

Fonds commémoratif Jean Patoine
Pièce 203, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4

Diane Dufresne, follement vôtre



De la grande visite aux Beaux Dimanches *du 9 février à 19h30...*



Diane Dufresne vous envoûtera dans un spectacle exceptionnel...



«Diane Dufresne, follement vôtre», un rendez-vous aux Beaux Dimanches *du 9 février à 19h30*

Diane Dufresne sera follement vôtre lors d'un spécial présenté à la télévision de Radio-Canada aux **Beaux Dimanches du 9 février à 19h30.**

Conçu par Diane Dufresne elle-même avec la complicité artistique de Mouffe et du réalisateur Jean-Jacques Sheitoyan, *Follement vôtre* est un événement d'une beauté saisissante, une histoire d'amour moderne et une suite de «chansons-clips» fascinantes.

Depuis plusieurs années, notre Diva québécoise passe la plus grande partie de son temps avec le public d'outremer, mais elle revient de temps à autre nous faire partager la magie du showbiz, comme ce sera le cas **le 9 février**.

Diane Dufresne aime entretenir le culte en créant sans cesse de nouveaux rêves, sans oublier ses joyaux d'illusion qu'elle distribue à qui veut bien. C'est ainsi que le public l'aime dans sa douce folie. Après plus de vingt ans de carrière, Diane Dufresne déborde encore d'une énergie incroyable, marquée d'une grande sensibilité. La scène est son royaume et la star suscite l'admiration chez ses fans jusqu'à les entraîner parfois aux portes du délire, comme en 1984 pour la Magie rose au Stade Olympique de Montréal où s'entassèrent près de 60 000 personnes.

Les plus belles chansons d'amour

Pour cette soirée des **Beaux Dimanches**, Diane Dufresne a choisi les plus belles chansons d'amour, mélodies immortelles, qu'elle nous offrira dans toute sa ferveur, nous invitant du même coup à faire un audacieux voyage au risque de chavirer dans la démesure de sa passion.

Dans des costumes de Michel Robidas, évoluant dans les décors de Pierre Major, elle interprétera de merveilleuses chansons accompagnée par des musiciens sous la direction de Marty Simon. Elle surprendra aussi fort agréablement les téléspectateurs en faisant un retour au chant classique grâce aux précieux conseils de Robert Savoie. Elle suivra des leçons d'allemand de Hans Peter Claus. D'autre part, le comédien Albert Millaire sera de la fête, le tout sous la baguette magique de Neil Chotem.





CBXFT cette semaine

Samedi 1 février

07h30 Animation illimitée
08h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Tao Tao
09h30 Nils Holgersson
10h00 Alice au pays des merveilles
10h30 Candy
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
14h00 Ciné-famille
15h00 Bagatelle
15h30 Par 27
16h00 Téléjournal
16h05 Impacts
17h00 La semaine parlementaire
18h00 D'Hier à demain
19h00 La Soirée du Hockey Boston à Montréal
21h30 Samedi de rire
22h30 Le Téléjournal
22h50 Politique fédérale
23h00 Télé-sélection: L'arme au poing

Dimanche 2 février

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Astro le petit robot
08h30 Passe-Partout
09h00 Madame Pepperpote
09h15 Les fables d'Europe
09h30 Livre ouvert
09h45 Quatre voix... une parole
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Cap au nord
12h00 Magazine de la semaine verte
13h00 Propos et confidences
13h30 Opéra: La Bonhème
16h00 Marc-Aurèle Fortin
17h00 Second Regard
18h00 Téléjournal
18h01 Science-réalité
18h30 Écran témoin
19h00 La clé des champs
19h30 Les Beaux Dimanches: Superstar: Claude Dubois
20h30 Téléjournal
20h51 Les Beaux Dimanches: Prendre la route
22h11 Les Beaux Dimanches: Concert Mozart
23h10 Ciné-Club: La ruée vers l'or

Lundi 3 février

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Rien que pour vous
11h30 Roquet belles oreilles
12h00 Première édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: A nous quatre cardinal
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce Soir
18h30 A guichets fermés
19h00 Le Vagabond
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 Le parc des braves
21h00 Best-Sellers: Tant qu'il y aura des hommes
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Cinéma: Nana

Mardi 4 février

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 De bien belles choses
11h30 Daniel Bertolino
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Il était une fois un flic
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 Cap Danger
19h30 L'Agent fait le bonheur
20h00 Monsieur le Ministre
20h30 Manon
21h00 Dallas
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Rencontres
23h24 Cinéma: Papy fait de la résistance

Mercredi 5 février

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Zig Zag
11h30 Gaspard et les fantômes
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre humaine
13h32 Au jour le jour
14h30 Le temps de vivre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
18h30 Contrechamps
19h00 Génies en herbe
19h30 Paul, Marie et les enfants
20h00 Le temps d'une paix
21h00 Déjà 20 ans
21h30 Le sens des Affaires
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le point
23h04 Cinéma: Le Soleil en face

Jeudi 6 février

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Question de droit
11h30 Prince Noir
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h30 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton
15h30 Robinson Suisse
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Traboulidon
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Les Grands Films: Permis de tuer
21h30 Vedette en direct
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Cinéma: Bête mais discipliné

Vendredi 7 février

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe-Partout
10h45 Bobino
11h00 Les ateliers
11h30 La lettre de Nouvelle-France
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Télé-feuilleton
15h30 Heidi
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Pop Citrouille
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
18h30 L'autoroute électronique
19h00 Le monde merveilleux de Disney
20h00 Série plus
21h00 En Tête
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Vivre en forme
23h10 Cinéma: C'est l'apocalypse

Jean-Léon Côté, arpenteur

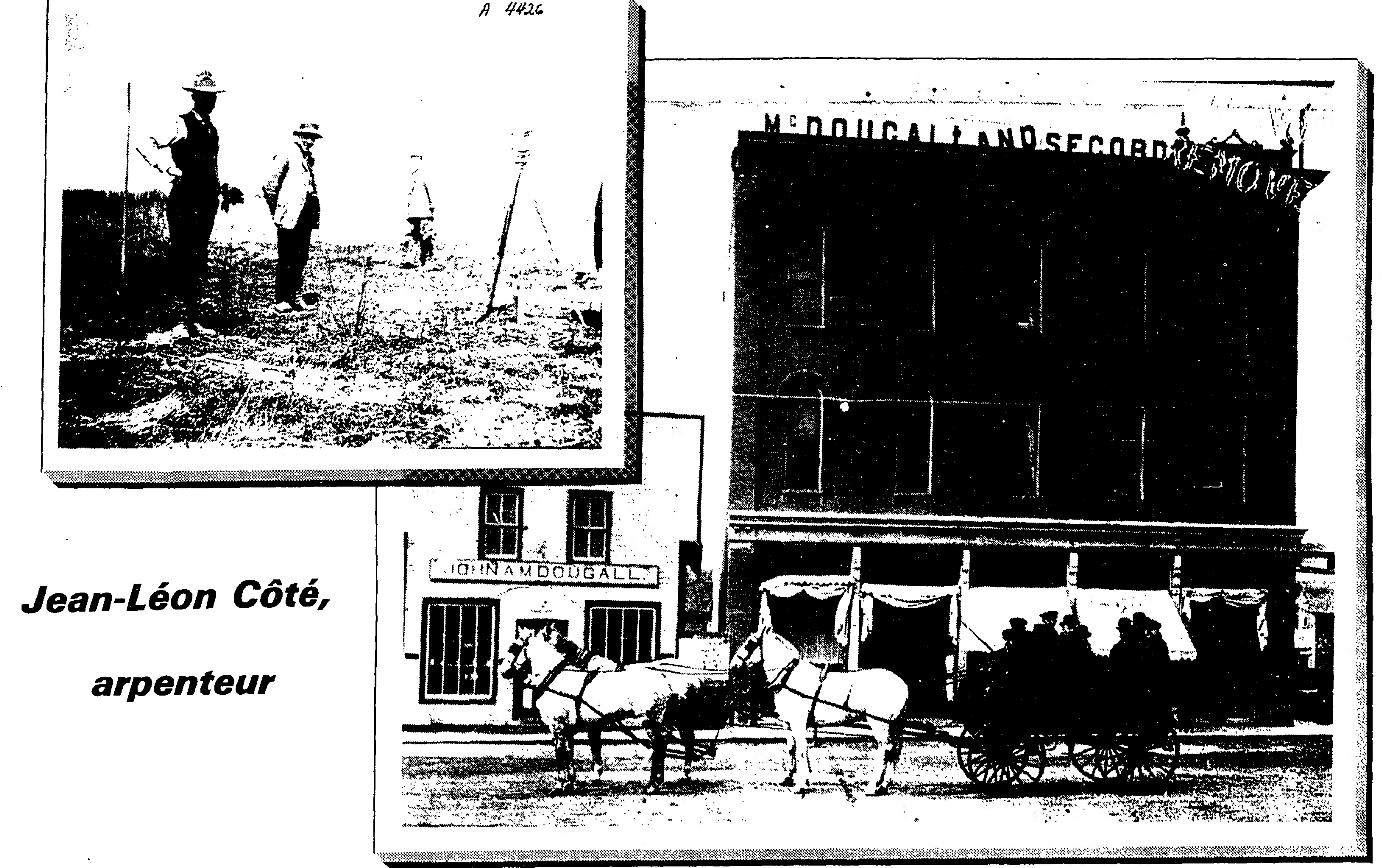


Photo A 4426, l'arpenteur J.L. Côté et ses collègues sur le terrain à Morinville, en mai 1907.
Photo A 4430, J.L. Côté et des amis à Edmonton au début du siècle. Illustrations déposées aux Archives provinciales de l'Alberta.
Jean-Léon Côté travailla comme arpenteur dans l'Ouest canadien. En 1909 il devint député provincial pour la circonscription d'Athabasca. Et dès son entrée en politique, il a poussé les gouvernements provincial et fédéral à développer les ressources naturelles de l'Alberta, en particulier les sables bitumineux de Fort McMurray. En 1918 il devient Secrétaire Provincial puis Ministre des Mines et des Chemins de fer. En 1923 il est nommé au Sénat à Ottawa. Mentionnons que son épouse, Cécile Gagnon, était fort douée pour les arts et a fondé le Club Musical Féminin d'Edmonton

Le Franco...En Alberta depuis 1928



L'aube d'une nouvelle ère pour les voyageurs d'affaires

Air Canada vous présente la classe Affaires

La nouvelle conception du service en Amérique du Nord. Une classe supérieure conçue par des voyageurs d'affaires. Avec plus d'espace, plus de confort, plus de vols et un service exceptionnel.

Plus d'espace

Air Canada est la première ligne à avoir réaménagé une flotte de gros-porteurs 767 pour répondre aux besoins spécifiques des voyageurs d'affaires nord-américains. Et surtout la première à lancer la classe Affaires, un service exceptionnel qui saura combler les voyageurs les plus exigeants. Pour quelques dollars de plus que le plein tarif classe économique.

Plus de service

Ce service encore plus personnalisé vous accorde priorité pour le choix de votre siège, l'envoi de billets, les éventuels avis de retard et la réception des bagages.

Votre enregistrement ne prend que 2 minutes et vous embarquez et vous débarquez en un clin d'oeil.

Plus de confort

En classe Affaires, les sièges sont plus larges, inclinables à 30° et conçus pour épouser les lignes du dos. Ils sont disposés 2 x 2 x 2 et donnent sur le hublot ou l'allée. Ils sont équipés d'une tablette plus grande. De plus, Air Canada est la seule ligne aérienne en Amérique du Nord à offrir un repose-pieds.

La classe Affaires, c'est aussi des repas gastronomiques, des grands crus, des alcools de renom et des desserts succulents. Avec le raffinement de la porcelaine, de la verrerie et du lin.

Plus d'avantages

En classe Affaires, tout est conçu pour l'efficacité et la détente; des téléphones à bord jusqu'aux écouteurs électroniques en passant par les cache-lumière et les chaussons. De plus, les membres de l'Aéroplan bénéficient d'une prime de 35 % chaque fois qu'ils voyagent en classe Affaires. Ils bénéficient aussi d'un boni de 3 200 kilomètres (2 000 milles) à chaque voyage vers certaines destinations et ce, jusqu'au 31 mars 1986.

Plus de vols vers plus de destinations

La classe Affaires. Jusqu'à 44 vols quotidiens vers 8 centres en Amérique du Nord. Plus de vols vers plus de centres d'affaires que toute autre compagnie aérienne canadienne. Et bientôt vers d'autres destinations au Canada et aux États-Unis. Avec l'une des meilleures performances en Amérique du Nord pour la ponctualité.

Il peut arriver que la classe Affaires ne soit pas offerte sur certains vols de fin de semaine. Service en vigueur à compter du 2 février 1986.

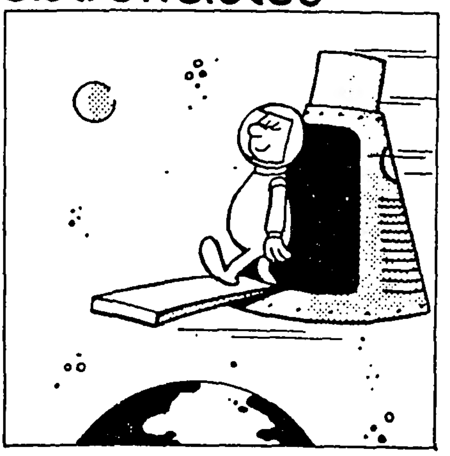
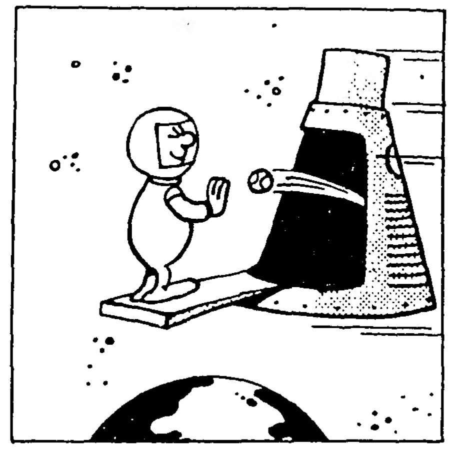
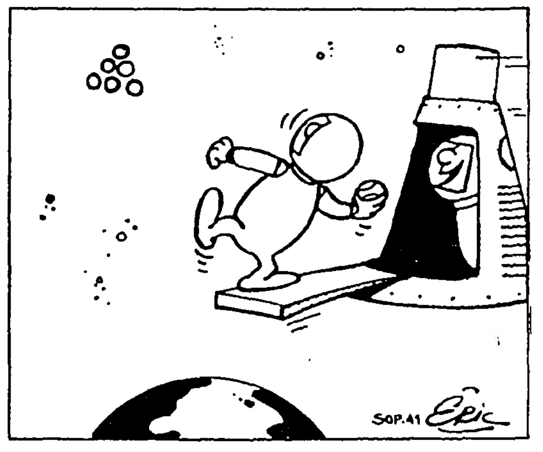


Vous visez le sommet. Nous sommes à la hauteur.



EXPO 86
TRANSPORTEUR OFFICIEL
MEMBRE DE L'ALLIANCE CANADIENNE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES
DRF 13008

astronautes

mots croisés

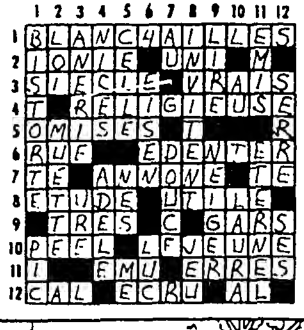
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2	■	■									■	
3						■						
4					■					■		
5				■				■				
6					■				■			■
7						■						
8					■						■	
9			■									■
10		■					■					
11		■					■			■		
12	■					■				■		

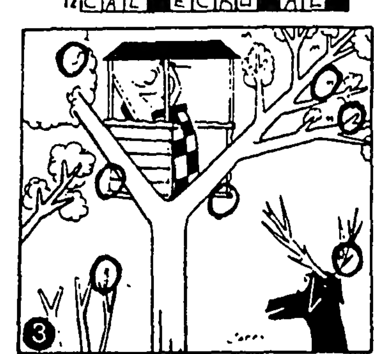
HORIZONTALEMENT

1 — Mélancolie ou délire dépressif. — Messieurs.
2 — Qui ont du goût, un penchant pour quelque chose.
3 — Production des végétaux. — Réprouver.
4 — Espèce de chou-navet. — Qui ne parle pas. — Mesure chinoise.
5 — Mélodie, aria. — Où l'on danse. — Espionné.
6 — Opinion. — Manche au tennis. — Inf.
7 — Dém. — Evacuer l'urine.
8 — Crier. — Bravons.
9 — Terminaison de verbe. — Tests.
10 — Anneau de métal. — Agé.
11 — Très petit golfe. — Conj. — Quatre.
12 — Inventé. — Petite prairie. — Tellement.

VERTICALEMENT

1 — Froid agréable.
2 — Force et rapidité.
3 — Etat d'une personne dépourvue du nécessaire. — Riv. de Suisse.
4 — Emietté. — Porte pour la première fois.
5 — Echec au roi. — Compare le poids.
6 — Ta, inversé. — Maison de campagne. — Rebord ou filet sous l'ove d'un chapiteau.
7 — Obscurcie par les nuages.
8 — Myriapodes. — Surprendre.
9 — A qui on a enlevé la rate. — Convié.
10 — Sa majesté. — Fleur.
11 — Nommer par élection. — Du verbe être
12 — Prén. de femme. — Route rurale. — Seize.





VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER — du 21 mars au 20 avril

La chance sera avec vous mais elle vous conseille de travailler avec une sage lenteur plutôt que dans la précipitation et du souci de rendement si vous voulez parvenir à un résultat réellement intéressant.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai

Il vous faudra réunir toute votre énergie pour faire face à des situations compliquées. Les événements vous entraîneront malgré vous. Heureusement que votre subtilité vous inspirera les attitudes qui conviendront.

GÉMEAUX — du 21 mai au 21 juin

Vous échapperez provisoirement aux obligations quotidiennes et vos espoirs se tourneront vers une sorte de renouveau propre à vous donner un enthousiasme plus vif. Profitez de cette chance, sans vous laisser emporter par des rêves.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet

Votre insouciance ne plaira pas tellement à l'être cher. Vous semblerez vraiment fâché avec l'exactitude mais si vous aimez traîner avec vos amis et connaissances, on peut imaginer bien des choses si on est un peu jaloux de vous.

LION — du 23 juillet au 23 août

Il suffit d'un détail pour que la vérité apparaisse et ce détail-là sera d'importance en ce qui vous concerne. Vous prendrez de bonnes résolutions; ce sera déjà un pas de franchi.

VIERGE — du 24 août au 22 sept.

Laissez sommeiller vos idées; il convient parfois de savoir observer avant de se lancer tête baissée vers l'inconnu. Vous aurez de la chance aux jeux du hasard. Votre humeur s'améliorera.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.

Le courant de chance qui soufflera dans votre direction vous rendra optimiste. Vous agirez et vous vous dépenserez sans compter pour atteindre les buts que vous vous êtes fixés.

SCORPION — du 24 oct. au 22 nov.

Votre route présente de nombreux tournants énigmatiques. Tout dépend du genre d'idéal auquel vous aspirez. Si vous poursuivez un but strictement matérialiste, vous risquez d'être profondément déçu.

SAGITTAIRE — du 23 nov. au 21 déc.

A la suite d'événements inexplicables, il vous arrive peut-être de vous demander si vous n'avez pas été le jouet de circonstances étranges. Vous êtes en effet sous une dominante très indignante.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 20 janv.

Il serait trop facile de tirer des conclusions sur ce qui se passe actuellement, car la vie a des hauts et des bas. Vous avez au coeur une souffrance qui vous ronge et vous aimeriez bien pouvoir la confier à quelqu'un.

VERSEAU — du 21 janv. au 19 fév.

Des événements d'ordre affectif interviendront et perturberont votre rythme de travail, votre concentration mentale, votre rendement; vous serez déprimé et cela peut vous faire gâcher des résultats déjà acquis.

POISSONS — du 20 févr. au 20 mars

Un certain apaisement des tensions se dessine mais vous ne pourrez pas retrouver pleinement votre équilibre et les solutions ne pourront être trouvées. Ne vous sous-estimez pas.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30 et 12h00

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

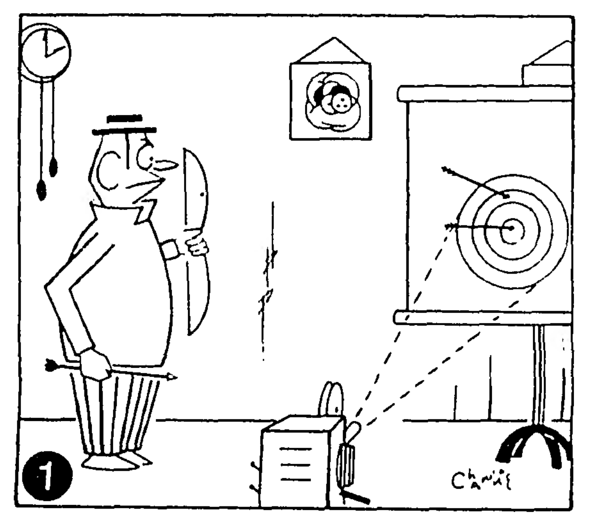
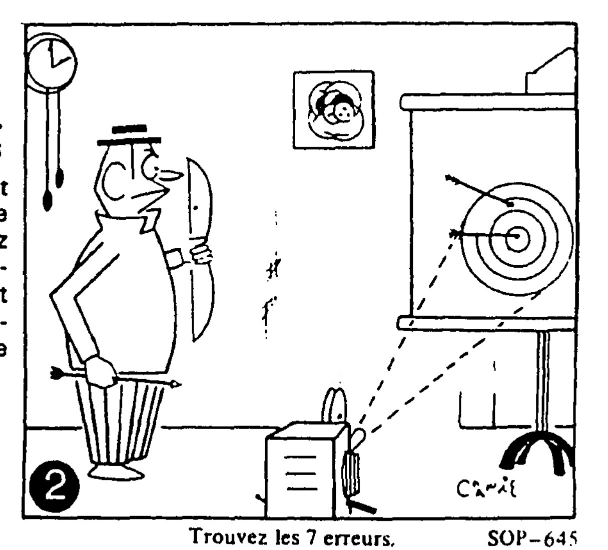
Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

jouez avec nous

Trouvez les 7 erreurs. SOP-645



Les dossiers de l'ACFA

Cette année, je remplis ma déclaration d'impôt en FRANÇAIS

Parce que la déclaration d'impôt sur le revenu est une activité qui relève de la juridiction fédérale, les citoyens canadiens ont le choix de la remplir dans la langue officielle de leur choix.

L'Association canadienne-française de l'Alberta invite instamment tous les Franco-Albertains à se prévaloir de ce droit et à remplir leur déclaration d'impôt en français. En outre, Revenu Canada Impôt vous servira en français partout en Alberta. C'est à vous de le demander.

Voici quelques conseils qui vous aideront à vous acquitter de cette tâche:

I - LES DÉMARCHES À SUIVRE

Comme contribuable vous déclarez votre revenu et vous calculez votre impôt à payer. Voici quelques conseils pour vous aider à bien remplir votre déclaration d'impôt (T1).

1) Vous devriez déjà avoir reçu votre déclaration d'impôt (T1). Sinon, vous pouvez l'obtenir à votre bureau de district ou au bureau de poste. Exigez une formule en français!

2) Assurez-vous d'avoir tous vos feuillets de renseignements tels que:
a) T4 — État de rémunération payée (feuillet émis par — l'employeur)
b) T5 — État des revenus de placements (feuillet émis par les institutions financières)
c) TFA1 — Relevé des allocations-familiales
d) T4A — État du revenu de pensions de retraite de rentes ou d'autres sources
e) et tout autre feuillet

3) Vos reçus pour certaines déductions doivent être annexés à votre déclaration (T1)
EXEMPLE: a) Primes d'un régime enregistré d'épargne retraite
b) Cotisation syndicale
c) Frais de scolarité
d) Frais de garde d'enfants
e) Frais médicaux
f) Dons de charité

4) Si vous êtes un travailleur autonome, votre état financier est requis.

5) Lire attentivement votre guide d'impôt

6) Des brochures dépliants, circulaire sur des sujets variés sont disponibles à votre bureau de district d'impôt.

II — SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS... communiquez avec votre bureau de district d'impôt.

BUREAUX DE DISTRICT D'IMPÔT (Alberta)

Sud de la province
Revenu Canada Impôt
220 - 4e avenue sud-est
Calgary (Alberta)
T2G 0L1
Renseignements: 292-4101
Appels interurbains: 1-800-332-1410

Nord de la province
Revenu Canada Impôt
9820 - 107 rue
Edmonton (Alberta)
T5K 1E8
Renseignements: 420-3577
Appels interurbains:
Nord de l'Alberta: 1-800-232-1966
Territoires du Nord-Ouest et le Nord-Est de la Colombie-Britannique: 1-800-661-5620

Le comptoir de renseignements aux bureaux de district est ouvert de 8h15 à 17h00 du lundi au vendredi.

Si vous avez des difficultés de l'ouie et avec un appareil téléphonique pour malentendants composez 1-800-665-0354.

III - AUTRES SERVICES OFFERTS PAR REVENU CANADA IMPÔT:

A) Centre saisonnier d'aide fiscale à Lethbridge du 17 février au 30 avril 1986.

B) Comptoirs saisonniers d'information Red Deer du 10 au 21 mars 1986.
Medecine Hat du 24 février au 7 mars 1986
Fort McMurray du 3 au 14 mars 1986
Yellowknife du 17 au 28 mars 1986

C) Clinique d'information fiscale
St-Paul les 17 et 18 mars 1986
Athabasca les 20 et 21 mars 1986
Les adresses et les heures d'ouverture de ces endroits seront publiées à l'avance.

D) Formation de bénévoles pour aider des personnes à remplir leur déclaration d'impôt. Communiquez avec l'Agent de la développement de la régionale de l'ACFA la plus près de chez vous.

IV - N'OUBLIEZ PAS...

1) Que votre déclaration d'impôt (T1) de 1985 doit être produite pour le 30 avril 1986.

2) Qu'une contribution à un régime enregistré d'épargne retraite (REER) doit être versé avant le 1er mars 1986 pour être admissible pour 1985 mais bien respecter les limites imposées.

3) Que si vous n'avez pas de numéro d'assurance sociale vous devez en faire la demande à votre Centre d'Emploi du Canada.

4) Que votre impôt provincial est établi selon votre province de résidence au 31 décembre.

5) Qu'une déclaration remplie correctement est traitée rapidement.

BÉNÉVOLES DEMANDÉS

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) est à la recherche de bénévoles intéressés à aider les gens à remplir leur formule d'impôt en français.

Le but de ce programme est de venir en aide aux personnes qui ne sont pas en mesure de remplir elles-mêmes leur déclaration d'impôt pour des raisons d'âge, de santé, de langue, ou autres.

Des séances spéciales de formation seront dispensées dans les régions d'ici la mi-mars par une personne compétente de Revenu Canada.

Les bénévoles qui s'inscriront à ces séances de formation ne deviendront pas des experts en fiscalité, mais seront en mesure de régler les problèmes les plus courants.

Les personnes intéressées à s'inscrire à ce programme d'aide sont priées de communiquer dès maintenant avec le bureau de l'ACFA le plus près de chez elles:

Bonnyville	Calgary	Edmonton	Legal	Fort McMurray	Lethbridge	St-Paul	Plamondon	Falher
826-5275	228-4095	469-4401	961-3665	791-7700	328-8506	645-4800	798-3896	837-2026